

HACHEMI SALHI

ORAN-OUJDA,
UN AMOUR SANS FRONTIÈRES



TABLEAU DE FARAH ES-SOUIRI

LES ÉDITIONS DE LA MÉMOIRE

HACHEMI SALHI

**ORAN-OUJDA,
UN AMOUR SANS FRONTIÈRES**

RÉCIT

**POSTFACE
PATRICK BONNEY**

Collection « **Monographies Mémoires** »

LES ÉDITIONS DE LA MÉMOIRE

ISBN : 978-2-9557619-8-4

Dépôt légal : septembre 2026

Collection « **Monographies Mémoires** »

© **Les Éditions de la Mémoire**, Belgique, 2026

© Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation

Réservés pour tous pays.

© Illustration de couverture : Tableau « *Waiting* », Pastels à l'huile et acrylique, 50x60 cm,
2025 © Farah Es-Souiri, Oujda, Maroc.

À LA MÉMOIRE DE MES GRANDS-PARENTS QUI M'ONT LAISSÉ UN RAYON DE SOLEIL ET UN CHEMIN LUMINEUX

À ma grand-mère maternelle **Habiba** qui a traversé, sans passeport, la frontière.
À ma grand-mère paternelle **Zahia** qui a traversé, sans valise, la même frontière.
À mon grand-père maternel **Belkacem** qui repose au cimetière des Planteurs à Oran.
À mon grand-père paternel **Hachemi** qui repose au cimetière Dar El-Beida à Oran.

À LA MÉMOIRE DES MAROCAINS EXPULSÉS D'ALGÉRIE EN 1975, MON PEUPLE D'EXIL, DU SILENCE ET DE LA TEMPÊTE DES SABLES, NOUS FÊTERONS AÏD AL-WAHDA JUSQU'À LA VICTOIRE POUR OUBLIER AÏD AL-ADHA 1975/1395

Le combat pour la réparation et la justice est un droit légitime. Qu'importe sa durée : 1975 années grégoriennes ou 1395 années hégiriennes !
Il est consubstantiel à notre dignité d'hommes, de femmes et d'enfants sacrifiés le jour de l'Aïd al-Adha et expulsés *manu militari*.
Victimes du silence, cinquante ans après le drame humanitaire, nous demeurons patients comme Tsutomu Yamaguchi ¹ et loyaux comme une vertu confucéenne !
Pour nous tous, le devoir de mémoire reste un droit moral : perpétuel, inaliénable et imprescriptible.

DEPUIS LA RÉSOLUTION 2797 DE L'ONU DU 31 OCTOBRE 2025, LA LIGNE ROYALE RELATIVE AU SAHARA MAROCAIN EST CONSACRÉE PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Un chemin de paix et de réconciliation s'esquisse.
Paix à nos morts Marocains d'Algérie.
Paix à leurs saintes sépultures d'ici et de là-bas.

¹ Tsutomu Yamaguchi (1916-2010) est un ingénieur japonais considéré comme « l'homme le plus chanceux et le plus malchanceux de la planète Terre ». C'est un double miraculé *hibakusha*, autrement dit unique survivant des deux explosions nucléaires d'Hiroshima (6 août 1945) et de Nagasaki (9 août 1945). Le gouvernement japonais a mis 63 ans avant de le reconnaître, le 23 mars 2009, comme double *hibakusha*, c'est-à-dire survivant des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki !

Tsutomu Yamaguchi, *Le camphrier irradié*, Traduction et adaptation de Makoto Kemmoku et Dominique Chipot, Éditions Tanka. Montréal, 2013.

Comme on dit au cinématographe, le présent récit repose sur des faits historiques réels.

Le voyage clandestin et mystique de ma grand-mère Habiba est dédié à tous les enfants et à tous les jeunes d'Oran et d'Oujda.

« Il n'est frontière qu'on n'outrepasse. »

Édouard Glissant

*« L'aïeul sans frein a la rage d'être bon
et transgresse toutes les lois pour ses petits-enfants. »*

Victor Hugo

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

“ Des Monographies Mémoires pour conjurer les violences de l’histoire et transmettre une humanité autre ”	9
---	---

LA TEMPÊTE DES SABLES A 50 ANS.....17

<i>Prémices de l’expulsion collective des Marocains d’Algérie en 1975</i>	19
<i>La lettre à l’absent marocain d’Oran</i>	19
<i>L’imposture d’un régime militaire : les Marocains d’Algérie, otages de la Marche verte</i>	20
<i>Récit épistolaire et tragédie humanitaire</i>	21
<i>La carte postale de l’ami algérien d’Oran</i>	23
<i>Une leçon de dignité et d’honneur</i>	24
<i>Le sang du mort et la sagesse populaire d’antan</i>	25
<i>Le sang du mort et la loi de finances algérienne pour 2010</i>	28
<i>La résolution 2797 du Conseil de sécurité de l’ONU</i>	34
<i>Une consécration internationale du plan d’autonomie marocain</i>	34
<i>Aïd al-Wahda 2025 pour oublier Aïd al-Adha 1975</i>	35
<i>Le dossier des “ Marocains expulsés d’Algérie en 1975 ”, mûr pour une négociation bilatérale ad hoc ?</i>	36

LE BLUES DU RAIL41

<i>La fermeture des frontières</i>	43
<i>Le neuvième enfant de l’exil</i>	46
<i>Écrire, témoigner : porter le silence des victimes</i>	47
<i>La brûlure des interrogations</i>	50

LE TRAIN BLEU DE L’AMOUR SUPRÊME61

<i>Les retrouvailles du cœur</i>	63
<i>L’adieu apaisé</i>	67

POSTFACE

“ L’art d’être grand-mère : l’odyssée d’une mémé contre la barbarie ”, par Patrick Bonney	71
---	----

ANNEXES77

Annexe 1 : Copie de la lettre manuscrite à l’absent marocain d’Oran	77
Annexe 2 : Copie de la carte postale de l’ami algérien d’Oran	79
Annexe 3 : Copie de la pension aux ascendants d’un martyr/ <i>chahid</i> marocain d’Oran mort pour l’indépendance de l’Algérie	80

REMERCIEMENTS81

AVANT-PROPOS

“ DES MONOGRAPHIES MÉMORIELLES POUR CONJURER LES VIOLENCES DE L’HISTOIRE ET TRANSMETTRE UNE HUMANITÉ AUTRE ”

L’éditeur free-lance Patrick Bonney, directeur des Éditions de la Mémoire (Belgique), m’a sollicité pour le lancement de la collection « *Monographies Mémoires* ». Il s’agit d’une série d’opuscules liés au thème de la mémoire et du devoir de mémoire face à la violence et au déni des drames humanitaires dans l’histoire contemporaine. Les publications monographiques de la collection ne dépasseront pas quatre-vingts pages et seront composées en édition bilingue, français et arabe. Les formes littéraires et discursives resteront diversifiées pour couvrir le large champ de la mémoire individuelle et collective et du récit historique et mémoriel. En effet, dans sa préface « *Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux* », introduisant l’ouvrage collectif « *Les lieux de mémoire* », l’historien Pierre Nora écrit : « *La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l’histoire l’en débusque, elle prosaïse toujours* »².

La version papier du livre en français et en arabe fera l’objet d’un tirage réduit et d’un prix modique. Les monographies mémorielles seront, par ailleurs, disponibles en accès libre et téléchargement gratuit sur la plateforme de publications numérique de l’ODJ média - l’Opinion Des Jeunes - du groupe de presse Arrisala (Rabat, Maroc).

Un travail mémoriel contre l’oubli et pour la vérité

« *Je ne demande ni prix (littéraire), ni argent, mais je voudrais que Le Grand Meaulnes fût lu* », disait Alain-Fournier. L’éditeur et l’auteur ne réalisent aucun bénéfice, ne recherchent aucune gloriole mais sont portés par une volonté de partage et de dialogue sur la problématique de la mémoire et du devoir de mémoire, un sujet particulièrement douloureux pour les victimes, à l’heure où se multiplient les violences et les prédatons dans le monde, la réification et la falsification des faits historiques ainsi que l’affranchissement sans scrupule de la vérité scientifique ou historique.

² Pierre Nora (Sous la direction de), *Les Lieux de mémoire*, (3 tomes, 7 volumes), Gallimard, Paris, 1984-1993.

Le marigot des informations fausses, instrumentalisées ou biaisées délibérément devient désinformation intentionnelle - *fake news* - qui établit une réalité ou une vérité alternative pour l'opinion publique, en lieu et place de la vérité scientifique ou de la connaissance historique.

Claudine Tiercelin, professeur au Collège de France, parle de l'avènement de l'ère de la post-vérité et du dégoût du vrai ³. La philosophe Gloria Origgi souligne que, de nos jours, la vérité a changé de statut avec la fabrication des « faits alternatifs » par le déluge informationnel de la Grande Toile et autres idéologies ou théories complotistes qui travestissent la vérité pour une opinion publique multiple et mouvante. « *La vérité est une question politique* » ⁴, insiste-t-elle, et doit rester notre boussole politique afin que la démocratie survive aux faussaires.

Dans le dernier cours au Collège de France donné du 1^{er} février au 28 mars 1984, Michel Foucault insistait sur *le courage de la vérité* ⁵ et ses implications morales et politiques. Selon la présentation de Frédéric Gros, l'éditeur scientifique, Michel Foucault interrogeait la fonction du *dire-vrai*, du *franc-parler*, de la *parole vraie* en politique (*la parrèsia*), afin d'établir, pour la démocratie, un certain nombre de conditions éthiques irréductibles aux règles formelles du consensus : courage et conviction. La mort de Michel Foucault survenait trois mois plus tard, le 25 juin 1984, l'ultime cours se présente désormais comme un testament intellectuel et philosophique. La philosophie guérit de la seule maladie grave, celle des opinions fausses et des préjugés. Le philosophe s'engage à dire la vérité au risque de sa vie.

Le sujet inaugural de la collection « *Monographies Mémoires* » concerne l'histoire de l'expulsion collective des Marocains d'Algérie en 1975. Il s'agit d'un drame sociohistorique et humain survenu au Maghreb, il y a un demi-siècle et qui laissa, à quelques exceptions près, dans le silence et l'invisibilité – médiatique, diplomatique, juridique, internationale - des centaines de milliers de victimes qui attendent, à ce jour, réparation et justice.

« *Écrire, c'est transmettre ; ce n'est pas chiffrer le message et jeter la clé dans les buissons* », dit Primo Lévi. Écrire, ce n'est pas seulement transmettre. C'est appeler, héler, souligne Pascal Quignard : « *Jeter la clé est encore appeler une main après soi qui cherche, qui fouille parmi les pierres et les ronces et les douleurs et les feuilles mouillées, noires, gluantes de boue ou craquantes, ou coupantes de froid, de la nuit, à l'ouest du monde* ». Ou comme le dit Mohammed Dib : « *Ta main retrace / Et nomme de mémoire / Une terre à l'écoute* ».

³ Claudine Tiercelin, *La Post-vérité ou le dégoût du vrai*, Éditions Intervalles, Paris, 2023.

⁴ Gloria Origgi, *La Vérité est une question politique*, Albin Michel, Paris, 2024.

⁵ Michel Foucault, *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres*. Cours au Collège de France 1984, Éditions du Seuil, Paris, 2009.

Le travail de mémoire est une œuvre pour les générations futures, afin de ne plus répéter les mêmes crimes et vivre les mêmes atrocités. Il structure une mémoire collective qui se trouve renforcée par l'enquête, le témoignage et le récit historique. C'est une éducation intergénérationnelle à la culture des droits humains. Les enfants des écoles, les jeunes des collèges, lycées et universités algériennes et marocaines sont les destinataires naturels de cette culture mémorielle préventive et pacifiste. « *Le mal n'est pas une catégorie historique ou une maladie collectivement transmissible* », nous rappelle l'historien Jean-Pierre Rioux. Le travail mémoriel est le vecteur d'une prise de conscience et porteur d'un futur humanitaire apaisé, partagé, en particulier pour des pays voisins faits et attendus pour une communauté de destin.

Maurice Halbwachs est considéré comme le fondateur de la sociologie de la mémoire ⁶. Celle-ci est, pour lui, à la fois savoir, souvenir, trace, évocation du passé, sachant que « *toute pensée sociale est une mémoire, que la mémoire individuelle se déploie toujours dans un cadre social et qu'il convient de mettre au jour les manifestations de la mémoire collective* ».

La mémoire collective est reconstruction du passé commandée par les impératifs du présent. Elle est la condition de possibilité des mémoires individuelles et de l'identité du groupe. Elle devient une réalité fondamentale plurielle et multiforme. Elle n'est ainsi ni une métaphore ni une abstraction sociologique, résume Marie-Claude Lavabre dans son article « Maurice Halbwachs et la sociologie de la mémoire » (Raison présente, n°128, 4^e trimestre 1998. Mémoire et histoire).

Le travail sociologique de Maurice Halbwachs sur la mémoire a été complété, dans les années 1970/1975, par les historiens Jacques Le Goff et Pierre Nora.

La mémoire « *renvoie à toutes les formes de la présence du passé qui assurent l'identité des groupes sociaux, et particulièrement de la Nation. Elle n'est donc pas histoire au sens où celle-ci tend à l'intelligibilité du passé, elle n'est pas à proprement parler souvenir. Elle est, selon Pierre Nora, « économie générale et administration du passé dans le présent* ».

⁶ Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*. Postface de Gérard Namer, Albin Michel, Paris, 1925 et 1994.

Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*. Édition critique établie par Gérard Namer, Albin Michel, Paris, 1950 et 1997.

Le devoir de mémoire, une injonction éthique

De l'analyse des différentes dimensions de la mémoire et de ses enjeux politiques, nous retiendrons, chez le philosophe Paul Ricoeur, l'attachement à une morale, une injonction éthique à bâtir ou rétablir *une juste mémoire*. La juste mémoire assure une cohésion de l'expérience individuelle traumatique, de la réminiscence intime, du souvenir et de l'oubli (une mémoire personnelle) à la force de la mémoire collective, régie par trois thèmes d'analyse : la dette, le devoir de mémoire et le travail de mémoire.

« *Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués* »⁷.

Par ailleurs, le devoir de mémoire, adossé à un souci civique d'une juste mémoire et du refus du retour de l'horreur et du refoulé, compose un récit national ou international qui peut être partagé, une histoire consensuelle qui fait l'identité d'une nation ou d'une communauté symbolique entre États.

Le devoir de mémoire opère ainsi comme une obligation éthique, un impératif catégorique de justice et un ciment historique, social et culturel de la transmission intergénérationnelle (le lien vivant des générations, la possible interpénétration des consciences entre elles, la symbolique matérielle – inscrite dans la pierre et le monument - et la sociabilité des communautés affectives, selon Maurice Halbwachs).

« *Le devoir de mémoire, c'est le devoir de continuer à raconter. Préserver les traces et continuer le récit, et enseigner l'autre génération* »⁸, souligne encore Paul Ricoeur.

Selon l'historienne lilloise Sophie Hasquenoph, le temps mémoriel se construit en trois moments : le temps du souvenir (pour les survivants et leurs descendants), le temps de la mémoire (pour les petits enfants ayant recueilli les témoignages) et le temps de l'histoire (pour les générations qui découvrent la réalité historique grâce à la recherche scientifique, la documentation historique et le travail d'analyse archivistique)⁹.

⁷ Paul Ricoeur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Éditions du Seuil, Paris, 2000.

⁸ Sébastien Ledoux, *Le Devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, CNRS Éditions, Paris, 2016.

⁹ Sophie Hasquenoph, en collaboration avec Serge Barcellini, *Le Devoir de mémoire. Histoire des politiques mémorielles*, Éditions Soteca, Paris, 2016.

La mémoire individuelle ou familiale est fragmentée, elle relève du vécu intime souvent douloureux et traumatique. Il s'agit d'outrepasser le pathos et les mémoires du stigmatisme et du chagrin ¹⁰. La mémoire et le devoir de mémoire opèrent comme une sentinelle de l'histoire et du drame. Ils concourent à la résilience des victimes, la force adaptative pour résister, se reconstruire, atténuer la souffrance et relancer une vie bouleversée par les aléas violents et tragiques de l'histoire politique ou religieuse. Le devoir de mémoire relève également d'une politique mémorielle portée par l'État et partagée par l'ensemble des citoyens et des générations d'un pays ou d'une communauté internationale. La constitution d'une mémoire collective maghrébine par exemple soutiendra un but pacifiste érigé en artisan de la mémoire, de la vérité et des droits humains. Ce Maghreb rêvé n'est pas, pour demain, hélas. Pour le moment, dans le cadre de différends géopolitiques régionaux non encore résolus, nous rappelons que le devoir de mémoire demeure, notamment pour les victimes de l'expulsion collective de 1975, un droit moral : perpétuel, inaliénable et imprescriptible.

« *Mais nous sommes encore là-bas...*
Sur le terrain conflictuel de la lecture du passé :
Qui a commis l'injustice ?
Et qui s'excuse à qui ? ¹¹ »

Au bout du malheur et de l'injustice, il y a le mal fait aux victimes innocentes et aux plus vulnérables d'entre elles. Expulser des enfants est un crime contre l'humanité. Un mal absolu qu'il faut interroger. Le mal qui n'est pas seulement une privation des biens et une absence des proches mais une réalité historique banalisée, alimentée par une rhétorique de la haine et un surcroît de pouvoir, de violence et de crimes qui peuvent dévaster, à tout instant de l'histoire, les femmes, les enfants, les hommes et leurs communautés. ¹²

La banalité du mal n'est pas un concept mais un fait, un phénomène historique, souligne Hannah Arendt. La banalité du mal n'est pas la " banalisation " du mal, dit-elle. Nous ne devons jamais abandonner notre « *pouvoir de penser* » le mal. Nous ne devons jamais renoncer à notre qualité humaine caractéristique qui permet de distinguer le bien du mal. Il s'agit de penser le mal comme une tentative d'approche des vérités de l'histoire, de ses violences et crimes contre l'humanité.

¹⁰ Christine Bergé, *L'Odyssée de la mémoire*, La Découverte/Les Empêcheurs de Penser en Rond, Paris, 2010.

¹¹ Mahmoud Darwich, *L'Exil recommencé*, Actes Sud/Sindbad, Arles, 2013.

¹² Hervé Vautrelle, *Huit thèses sur le mal. Une enquête morale*, Vrin, Paris, 2026.

L'historienne Arlette Farge propose de disséquer les failles du récit historique pour préserver en quelque sorte une juste mémoire qui ne doit être ni pervertie ni occise : « *Il est des moments où il est nécessaire d'avancer des vérités (et non la vérité) incontestables, c'est-à-dire des formes entières de réalité, qu'il ne sert rien de cacher ou de subvertir. Il est des moments où l'histoire doit démontrer des erreurs, se servir de preuves pour que « la mémoire ne soit pas assassinée* ¹³ ». Le devoir de mémoire joue ce rôle vivant en des lieux de mémoire identifiés dans chaque nation, société et culture. Il nourrit *in fine* une pédagogie de la paix et une politique préventive des crimes contre l'humanité.

L'histoire des Marocains expulsés d'Algérie en 1975, à travers le récit d'un amour transfrontalier

“ *Oran-Oujda, un amour sans frontières* ” est le premier numéro de la collection « *Monographies Mémoires* ». Il s'agit du récit du voyage d'une grand-mère oranaise qui traverse clandestinement la frontière algéro-marocaine, fermée à tout passage depuis 1994, pour retrouver, à Oujda puis à Rabat, sa fille aînée, mariée à un Marocain d'Algérie et sa famille expulsée d'Oran en décembre 1975, en plein Aïd al-Adha. Un récit mémoriel qui est aussi une enquête morale. La grand-mère seule et démunie brave tous les obstacles à l'amour. Elle défie, sans le savoir, les frontières surréelles des deux pays, de la même religion, de la même langue et de deux imaginaires à peine différenciés jusqu'alors. Elle traverse les frontières de l'absurde corps et âme, à pas de géant. Jazz oblige : *Body and soul, Giant steps. Grandma is leaving in the scattered sun and I say to mam : It's alright, Ma, I'm only bleeding. So What. Let it bleed. It's only Kind of Blue !*

Dans la tempête des sables qui perdure, faut-il briser le cœur en deux morceaux ou aimer sans frontières ? interroge la grand-mère.

Le récit mémoriel est porté par un style fragmentaire et une recherche formelle d'écriture mêlant poétique et politique. Il est traversé d'humour oranais et oujdi comme pour exorciser une douleur commune, une souffrance transfrontalière.

La grand-mère analphabète use de distiques quasi soufis, empruntés à la banque québécoise de dépannage linguistique pour décrire son *Senor blues* et parler à son ombre. Son voyage clandestin dans le train bleu de l'Ouest est transfiguré par la musique intérieure de John Coltrane et par l'exubérance du raï. C'est la musique perdue de l'enfance radieuse, de la vieillesse intranquille et d'une coexistence pacifique partie avec le vent des sables. La charge émotive de l'amour suprême est forte pour l'âme fatiguée de l'aïeule qui n'a jamais voyagé auparavant.

¹³ Pierre Vidal-Naquet, *Les Assassins de la mémoire*, La Découverte, Paris, 1987.

Taking a chance on love ! Elle a osé ! Sacrée grand-mère ! Quelle distanciation entre une humble condition, une volonté farouche d'aimer et de ne pas se résigner à l'oubli ! Grand-mère Courage, aurait dit Bertolt Brecht dans son théâtre d'ombres berlinoises. La mémoire enchantée n'est pas à l'abri de désenchantements passagers ou plus durables. Il est une profondeur des méandres de l'âme et de l'amour qui touche au mystère des abysses. Excusez du peu !

La grand-mère chatoyée du clair-obscur des sables et d'un adieu tempéré en meurt à la fin. Nous ne dirons pas comment. Il ne convient pas de *spoiler* ou, comme disent savoureusement nos amis Québécois, de *divulguer* les mouvements symphoniques et les intrigues lyriques du récit mémoriel.

Le parti pris d'un opuscule bilingue et d'un nombre de pages volontairement réduit a pour objet de préserver une juste mémoire dans les livres, laisser des traces écrites des vérités premières, stabilisées par la recherche scientifique, l'analyse historique, anthropologique que les générations futures pourront feuilleter à souhait et en connaissance de cause hors du zapping numérique. Il s'agit de relancer modestement la lecture des livres au cœur du flux informationnel intarissable de l'industrie numérique. « *Le livre est une hospitalité offerte* », dit l'anthropologue Michèle Petit. Les gens lisent peu, dit-on.

Nous savons, en effet, que la déliquescence mondiale de la lecture est accélérée par l'économie prédatrice de l'attention et du temps des enfants et des jeunes. Une économie néolibérale cannibale qui en fait des cerveaux addictifs, des êtres auto-asservis, des esprits peu critiques, des profils paramétrables surveillés, des cibles publicitaires contrôlées et des données vertigineusement rentables pour le marché capitaliste des algorithmes et des robots de l'intelligence artificielle.

Les Gafam, empires multinationaux du web et de l'IA, créent ainsi une nouvelle servitude dans le village global devenu un réseau de servitudes et de solitudes connectées. « *Nos propres données sont utilisées contre nous...Le bocal a atrophié l'espèce - du poisson rouge -, en a accéléré la mortalité et détruit la sociabilité* »¹⁴, note Bruno Patino.

Notre temps - et donc notre vie singulière - fait l'objet d'une prédation sans égale par la nouvelle économie de l'attention, du contrôle et de la surveillance. C'est la nouvelle ruée vers l'or de la Silicon Valley qui ruisselle sur la planète et la dévaste. *L'or du temps*, cher à nous tous et à l'écrivain surréaliste André Breton, nous est méthodiquement et progressivement usurpé par les algorithmes de l'intelligence artificielle. Le livre est malmené. Le temps consacré à la lecture par les enfants et les jeunes s'effondre.

¹⁴ Bruno Patino, *La Civilisation du poisson rouge. Petit traité sur le marché de l'attention*, Grasset, Paris, 2019.

Leur éducation intellectuelle, sentimentale, et culturelle devient stroboscopique et disruptive. Que leur restera-t-il demain comme liberté, sens critique et libre-arbitre ? Comment sauvegarder, alors, l'imaginaire de nos enfants et nos jeunes ? Il faut relancer impérativement le goût de la lecture contre le zapping digital et son crétinisme fétichiste et obsessionnel. Il faut recréer des interactions humaines directes contre le *like* fictif et le *chat* de la solitude connectée et de la consommation solitaire.

Par extension, c'est la richesse de nos relations humaines et l'essor de notre culture que le néolibéralisme numérique assassine à petit feu. L'écrivain américain Ray Bradbury, rappelait en 1953, dans son célèbre roman d'anticipation dystopique *Fahrenheit 451*- porté à l'écran par François Truffaut en 1966 -, le triste sort qui nous attend : « *Il n'est pas nécessaire de brûler les livres pour détruire une culture. Il suffit que les gens arrêtent de les lire* ».

Le renouveau de la lecture serait-il un rempart contre la servitude volontaire et le néolibéralisme numérique hégémonique et liberticide ?

La lecture pour le plaisir et l'épanouissement de la conscience, le maintien du sens critique et la préservation de la liberté humaine sera un antidote précieux à la fabrique et l'expansion dévastatrice du « crétin digital », souligne le directeur de recherche en neurosciences Michel Desmurget ¹⁵.

Par ailleurs, lanceur d'alerte avant la lettre, l'écrivain humaniste du 16^{ème} siècle Étienne de La Boétie nous mettait déjà en garde contre la servitude volontaire : « *Tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelquefois un tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent* ¹⁶ ».

« *Si tu vois tout en gris, déplace l'éléphant* », conseille un proverbe indien !

Si tu ne veux pas te noyer dans le marécage de l'internet, lis un opuscule mémoriel de quatre-vingts pages ! Sors te promener, respirer la nature, partager du temps vivant avec tes semblables, les vivants et non avec des avatars. Libère ta mémoire vive, à internet préfère une terre nette, irisée par le soleil des mots cursifs, écoutés de vive voix et partagés avec d'autres humains. *Cela s'appelle l'Aurore*, dit le cinéaste espagnol Luis Buñuel. « *Cela a un très beau nom, Mendiant. Cela s'appelle l'aurore* », réplique et insiste la Femme Narsès, dans Électre de Giraudoux.

¹⁵ Michel Desmurget, *Faites-les lire ! Pour en finir avec le crétin digital*, Éditions du Seuil, Paris, 2023.

Michel Desmurget, *La Fabrique du crétin digital. Les dangers des écrans pour nos enfants*, Éditions du Seuil, Paris, 2020.

¹⁶ Étienne de la Boétie, *Discours de la servitude volontaire ou Contr'un*, Droz, Genève, 1987.

**LA TEMPÊTE DES SABLES
A 50 ANS**

PRÉMICES DE L'EXPULSION COLLECTIVE DES MAROCAINS D'ALGÉRIE EN 1975

La lettre à l'absent marocain d'Oran

« Oran, le 5 décembre 1975

*Très Cher fils,
Cher frère,*

Nous t'écrivons à un moment critique pour te faire part de nos craintes quant à l'éventualité d'une expulsion vers le Maroc comme beaucoup d'autres Marocains.

En effet depuis une semaine déjà, des Marocains par centaines sont refoulés d'Algérie sous prétexte qu'ils étaient en situation irrégulière c'est-à-dire ne possédant ni passeport ni carte de séjour valides alors que ces pièces leur sont confisquées lors de leur passage au commissariat central où sont établis les dossiers de refoulement.

Nous avons été à notre tour recensés. Ce qui signifie que nous ne tarderons pas à subir le même sort.

Ce qui est choquant c'est que cela se passe dans des conditions abominables. Les Marocains sont pratiquement enlevés de leur domicile en pleine nuit sans avoir le temps de prendre leurs affaires et biens. Une fois à la frontière ils sont soumis à une minutieuse fouille-dépouillement où on leur soutire tout : argent, bijoux, objet de valeurs etc...

C'est pourquoi, dans le but d'éviter ces sévices nous avons décidé de te confier les bijoux de Maman.

Ainsi tu trouveras dans le colis que nous t'avons envoyé un bracelet-montre en or, des bagues et d'autres bijoux. Il y a aussi les montres de Keltoum et Yamina.

Nous avons usé de toutes les combines pour les dissimuler. Beaucoup de Marocains ont employé ce moyen pour sauver leurs objets de valeur. Ils les expédient en France puis les récupèrent au Maroc.

Quand nous serons installés au Maroc, tu rentreras en les ramenant avec toi.

À part ça toute la famille se porte bien et essaie de faire face aux événements actuels.

Alors Dans l'espoir de te revoir Bientôt

Nous t'embrassons très fort.

BON COURAGE et BONNE CHANCE.

TES CHERS PARENTS et FRÈRES

PS : Tu attendras que nous soyons au Maroc pour nous écrire. »

L'imposture d'un régime militaire : les Marocains d'Algérie, otages de la Marche verte

Depuis l'annonce par Feu Le Roi Hassan II, le 16 octobre 1975, de l'organisation d'une marche populaire et pacifique pour la récupération des provinces marocaines du Sahara occidental occupées par l'Espagne et la tenue effective de la Marche verte le 6 novembre 1975, les relations algéro-marocaines devinrent très tendues. Les accords de Madrid, signés le 14 novembre 1975 à Madrid, par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie établissaient les conditions du retrait espagnol du Sahara occidental, et la partition du territoire colonisé entre le Maroc et la Mauritanie. Ils sont ratifiés par le parlement espagnol le 18 novembre 1975. Aux termes de l'accord tripartite conclu entre Madrid, Rabat et Nouakchott, la présence espagnole prendra fin le 28 février 1976.

L'accord ratifié provoqua l'ire du régime militaire algérien commandé par le colonel Houari Boumédiène, président de la République algérienne démocratique et populaire, Chef du gouvernement, président du Conseil des Ministres, Ministre de la Défense (19 juin 1965-27 décembre 1978). Ses nombreux galons et titres officiels marquent sa grande et grave responsabilité dans le drame humanitaire qui en résulta et la dégradation des relations algéro-marocaines jusqu'à la rupture des relations diplomatiques en 1976, reprises en 1988 puis de nouveau rompues en 2021. Les frontières terrestres sont fermées en 1994.

Dans la tourmente du dernier trimestre 1975, les Marocains d'Algérie furent l'objet d'une prise d'otages et d'une chasse à l'homme, l'étranger marocain, dans toutes les contrées du pays et tous les recoins du bled.

Les Marocains d'Algérie ont été pris en otages pour faire pression sur le développement des événements, des négociations, pour *mettre un caillou dans la chaussure du Maroc* et enrayer le processus international de consécration de la Marocanité du Sahara occidental. Plus grave encore, en violentes et injustes représailles, le régime militaire algérien décida d'expulser, *manu militari*, en dépit du droit international, sans procès ni recours, les Marocains d'Algérie, nonobstant le fait qu'ils en fussent les natifs et habitants depuis des lustres et des générations. Une expulsion collective qui s'est déroulée, en outre, durant l'Aïd al-Adha, fête du Sacrifice, célébrée dans l'ensemble des pays musulmans, en décembre 1975 soit le mois Dhû Al-Hijja 1395. Une hérésie religieuse sordide qui accablera pour longtemps la mémoire collective du Maghreb et du monde arabo-musulman.

Récit épistolaire et tragédie humanitaire

La lettre à l'absent marocain d'Oran est un récit épistolaire qui traduit l'angoisse d'une tragédie humaine pressentie et qui prit forme d'horreur par la suite, de décembre 1975 jusqu'au début de l'année 1976. Mais dont les effets de désastre humain et mémoriel courent à ce jour, tant que réparation, vérité et justice ne soient pas rendues aux centaines de milliers de victimes de l'expulsion collective. La tempête des sables aura duré un demi-siècle pour les Marocains expulsés d'Algérie après la forfaiture gouvernementale militaire.

J'ai la passion des lettres comme l'historien a la passion des archives. Mais contrairement à l'archive qui parle du réel sans jamais le décrire, le récit épistolaire rend compte du réel, des familles et des acteurs vivants du drame et décrit les métamorphoses de leur vie individuelle et familiale.

Un tremblé de la vérité et des morceaux d'éthique

On retiendra que l'archive manuscrite est un matériau vivant. Dans l'archive, le mort saisit le vif. Dans le récit épistolaire, le vif saisit le mort et le vivant ou survivant. Je pense que les deux niveaux de saisie de l'histoire composent bien « *une brèche dans le tissu des jours, l'aperçu tendu d'un évènement inattendu* », selon les propos d'Arlette Farge. Ils forment une matrice écrite productrice d'un discours de véridiction éloigné du mensonge. Ils recèlent en eux deux comme un tremblé de la vérité et de l'intensité émotionnelle de l'histoire. Ils disent de la vérité, au sens de Michel Foucault. Entre la vie et la mort, entre savoir et pouvoir, entre passion et raison, entre mensonge et vérité de l'histoire.

C'est l'historienne Arlette Farge qui a été la première, me semble-t-il, à proposer une exploitation de l'écriture de l'histoire à partir des mots retrouvés dans les archives judiciaires ¹⁷. Elle précise : « *Le goût de l'archive passe par ce geste artisan, lent et peu rentable, où l'on recopie les textes, morceaux après morceaux, sans en transformer ni la forme, ni l'orthographe, ni même la ponctuation... L'archive recopiée à la main, sur une page blanche, est un morceau de temps apprivoisé* ».

Je continue, en tant que sociologue, de recueillir cette correspondance entre les Marocains d'Algérie et leurs familles émigrées en Europe (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne) et en Amérique du Nord (Canada, États-Unis). J'ai même retrouvé un témoignage à Cali, en Colombie.

¹⁷ Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Éditions du Seuil, Paris, 1989.

L'analyse de contenu - textuelle, sémantique, symbolique - de cette émouvante et fragile correspondance d'urgence humanitaire est riche d'informations et d'enseignements sur les circonstances historiques du drame (l'avant, le pendant et l'après). Elle explicite les effets et soubresauts de la mémoire et du temps - humain, politique, diplomatique - sur le devenir d'un segment de peuple condamné à l'exode avec pertes et fracas en 1975.

Les lettres expriment une véritable chronique historiographique et clinique du vécu individuel et familial de l'expulsion collective des Marocains d'Algérie en 1975. Elle renseigne les répercussions du drame humanitaire sur la vie personnelle, familiale et collective, sur le long combat des associations de victimes, sur les ayants droit vivant dans les pays occidentaux et les attentes intergénérationnelles lancinantes en matière de justice et de réparation.

Pour la triste anecdote, les policiers algériens en connivence avec les services postaux eurent vent des envois dissimulés des Marocains d'Algérie et les raflèrent avec empressement et sans vergogne.

L'art policier de la confiscation.

L'art militaire de la dépossession.

L'art national du dépouillement.

L'art socialiste de la spoliation.

L'art national-socialiste de l'expropriation.

Je n'ai donc jamais reçu le colis en question ni les montres et bijoux de ma famille. À ma plus grande tristesse et désolation. À nos plus grands regrets individuels et familiaux. Car ces objets intimes de toute une vie déchirée restaient les uniques souvenirs de notre enfance oranaise. D'autant plus que ma mère a été dépouillée, à la frontière, de ses ultimes objets de valeur par des douanières zélées et cupides. Faire contre mauvaise fortune bon cœur, me diriez-vous. C'est ce que font les victimes de l'expulsion collective depuis plus de cinquante ans. Je vous répondrai franchement que cela n'est pas si facile. Sont-elles vraiment égales à leurs semblables ?

Elles doutent quand le silence et l'invisibilité vous mettent hors-jeu et que vos bourreaux pavoisent et, dans le déni, plombent vos souffrances. Année, après année, décade après décade, quart de siècle après quart de siècle et bientôt demi-siècle après demi-siècle, le temps de l'injustice sordidissime continue de vous vriller la conscience humaine. En tant que victimes quasi impassibles, nous ne sommes pas des « corps glorieux » mais faits de chair et d'os. Nous avons du mal à nous retrouver dans *Les Mots* du chantre de l'existentialisme concluant son autobiographie : « *Tout un homme fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui* ».

La carte postale de l'ami algérien d'Oran

« Cher Mohamed (Hachemi)

J'ai reçu votre lettre, je me suis tellement réjoui de cette dernière.

Sur ce, je vous fais connaître que le Sujet m'a remis les 2500 dinars.

Aucune rancune entre nous.

J'espère vous trouver dans des circonstances favorables.

Bien le bonjour de ma part à votre père « Adda ».

Signé : BENAOUA MAHI »

Cette carte-postale de l'ami algérien d'Oran est singulière. Elle m'est adressée pour confirmer que l'ami algérien Mahi Benouda a bien reçu l'argent de mon père, son ami marocain Ahmed Salhi dit 'Adda, en règlement d'une modeste dette contractée avant les tristes événements de 1975.

Les deux amis de longue date étaient épiciers dans le même quartier des Planteurs à Oran. M. Benaouda Mahi et sa famille sont, par ailleurs, les voisins de la grand-mère du présent récit. J'ai réglé la dette par l'intermédiaire d'une amie oranaise du lycée Ibn Badis, jadis Ardaillon, qui a remis l'argent en mains propres à Monsieur Mahi Benanouda. En retour l'ami de mon père m'a donc adressé une réponse émue via la carte postale à mon domicile en France. Mahi Benaouda était le témoin de l'engagement résistant de mon père contre les troupes armées du colonisateur français et les brimades criminelles de l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS) qui harcelaient notre pauvre quartier des Planteurs.

La veille de l'expulsion collective, mon père, ancien résistant, est emprisonné à Château-Neuf, interrogé et torturé par les descendants de ses compagnons de lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Il ne se remettra jamais de cette infamie. Il est ensuite expulsé sans le moindre couffin ou paquetage, avec pertes et fracas d'Oran. Il retrouvera sa famille déportée à Oujda, qui refera sa vie cahin-caha à Rabat. En Algérie, il avait tout perdu : son magasin, sa maison, sa voiture, sa moto, sa vie mais il n'oublia jamais sa dette résiduelle. Une dette d'honneur ne s'oublie pas, quelles que soient les circonstances de la vie et les violences de l'histoire.

Là réside le bonheur d'une dignité reconquise contre l'indignité du tyran militaire. Un échange de lettres, une carte postale deviennent de flamboyants morceaux d'éthique. *« Par morceaux d'éthique, il faut entendre ce qui sourd de chaque être à travers les paroles qui lui servent à se dire et à dire les événements, c'est-à-dire une morale, une esthétique, un style, un imaginaire et le lien singulier qui le rattache à sa communauté »*, souligne Arlette Farge.

L'honneur de la parole donnée était sacré. Autres temps, autres mœurs !

Une leçon de dignité et d'honneur

« *Monsieur, puis-je vous demander une dernière leçon ?* » demanda Monsieur Marais en s'animant tout à coup.

- *Monsieur, puis-je tenter une première leçon ?* » rétorqua Monsieur de Sainte Colombe avec une voix sourde.¹⁸

Voilà donc comment on retrouve une leçon de dignité dans une simple correspondance entre amis et voisins algéro-marocains que la violence de l'histoire et le déshonneur d'un gouvernement militaire revanchard et haineux a séparés. C'est une leçon d'hommes, d'humanité, d'honneur et de probité d'autrefois peut-être. C'est un cours d'éthique et de dignité que m'a laissé, avant sa mort, mon père, humble épicier des Planteurs et analphabète. C'est la dernière leçon que je reçus de lui. Paix à son âme !

C'est aussi une leçon et un chemin d'espérance vers la réconciliation entre peuples et voisins partageant une communauté de destin et une terre maghrébine. Bien loin de l'indignité d'un système militaire qui sème la haine et déshonore la dette d'honneur envers les Marocains qui ont donné leur vie pour l'indépendance algérienne. L'oligarchie militaire a souillé *dar al-Islam* en expulsant les Marocains, le jour de l'Aïd al-Adha. Elle a sali la dignité humaine en expulsant des milliers d'enfants marocains nés à Oran, Alger ou Constantine. L'oligarchie réifie l'histoire sans vergogne tout en gérant à souhait et d'esbroufe une rente pétrolière et une rente mémorielle bien sélective. Le peuple algérien n'est pas dupe et reste digne. Une autre fraternité de voisinage et une paix durable restent indispensables pour les deux pays. C'est ce que nous montre la correspondance transfrontalière recueillie et les témoignages aussi bien algériens que marocains qui n'hypothèquent nullement l'espoir d'une franche et sincère réconciliation.

« *Si les mots employés ne permettent jamais aux actes qu'ils décrivent de se rejouer, à tout le moins peuvent-ils évoquer du jouable, des suppléments de liberté pour plus tard, ne serait-ce qu'en énonçant de la dignité et en s'efforçant de mesurer l'ampleur des déchirements et de la douleur* » souligne l'historienne Arlette Farge¹⁹. C'est cette belle et respectable dignité populaire algérienne que nous retrouvons dans l'extraordinaire et émouvant dialogue du livre « *Le Sang du mort* » de Selem Moqran.

¹⁸ Pascal Quignard, *Tous les matins du Monde*, Gallimard, Paris, 1991.

¹⁹ Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, op. cit., p. 146.

« LE SANG DU MORT » ET LA SAGESSE POPULAIRE D'ANTAN

L'histoire réelle se passe dans un quartier populaire, semi rural de la ville d'Oran où cohabitait fraternellement une communauté algérienne et marocaine, depuis une longue date et sans aucun nuage. Vers la fin de l'année 1975, un jeune marocain d'Algérie, sentant son expulsion prochaine, voulait offrir un cadeau de mariage à son ami et voisin algérien qui va se marier dans les prochains mois.

« - Écoute, ce soir je passerai chez toi, je t'apporterai un service de table, ce sera mon cadeau de mariage.

- Mon mariage, c'est dans huit mois.

- Je le sais mais je ne vais pas y assister.

- Dans une semaine tout sera réglé et vous allez (vous les Marocains d'Algérie, c'est moi qui souligne) revenir chez vous, tu verras !

- On n'a plus de chez nous, on a seulement quelques heures en Algérie. Demain, je ne serai plus ici.

- C'est incroyable !

- C'est la réalité, je passerai à la tombée de la nuit.

- Je ne peux pas l'accepter.

- Tu as peur des vigiles ?

- Non j'ai des principes.

- Dans quelques heures, je serai décrété vagabond, je n'aurai même pas le droit d'entrer dans ma maison, ce n'est pas le moment de philosopher.

Une morale qui ne mourra pas

- Au contraire, tu ne sais pas ce que tu es en train de me demander. Je suis pauvre, mon père est pauvre mais j'ai ma fierté et je ne pourrai jamais boire « le sang d'un mort ». On est en train de vous égorger, de vous dépecer et tu me demandes de boire votre sang, boire « le sang d'un mort ». Le sang ne se boit pas, il est chaud, il est répugnant, il est plus épais que l'eau. La sueur non plus, elle est froide et fétide. Tu vois ce que tu veux me faire boire.

- Je comprends, mais c'est la dernière chose que je te demande, peut-être qu'on ne se verra jamais plus, mais je garderai toujours le souvenir de cette rencontre, le souvenir d'un Algérien fier sans excès, bon par le cœur et la pensée, la beauté de l'Algérie sans les militaires. Ce que je fais est insensé, le prix de ce service est insignifiant par rapport au prix d'une seule vache, mais si je quitte la maison sans rien prendre, j'aurai le sentiment d'avoir trahi et les objets et la maison. Voilà pourquoi il faut fermer les yeux et boire « le sang du mort ».

- *Même si je le fais, que dirai-je à mon père ? Je suis son fils, je suis son unique soutien mais il me chassera de la maison et me maudira jusqu'à la fin de ses jours. Tu me vois vivre avec la malédiction paternelle ? Que sera ma vie ? Quelle image aurai-je de moi-même ? Le charognard ? Le maudit ? Je préfère le paysan fier de ses traditions à une hyène qui se sert de cuillère en argent ».*

La mère de l'Algérien entre avec un plateau de thé.

- *Tu ne manges pas mon fils, dit-elle à l'Étranger, depuis hier votre maison ne désemplit pas, les voisines pleurent à longueur de journée. Ta mère va devenir folle, je sais qu'elle n'a rien préparé à manger. Mange avec ton frère. Vous êtes frères et vous le restez. Nous, on veut vivre ensemble, on ne veut pas de politique. »*

- *Merci, répond l'Étranger, mon père a égorgé un deuxième mouton, dès qu'on a faim on se sert.*

- *C'est le souper du deuil ! », soupira la mère algérienne.*

Le père algérien revenant de la mosquée dit ceci :

Prions pour que cette calamité qui nous frappe tous, prenne fin. Ce sont nos voisins, nos amis et nos frères et nous assistons impuissants à leur malheur... On a partagé les joies et les peines... Vous n'avez laissé en Algérie que la sueur, le sang et les larmes. Malheur à celui qui boira « le sang du mort ».

La mère algérienne prit son fichu et alla rejoindre son amie marocaine. Les deux amis se quittèrent comme d'habitude. Ils n'allaient plus se revoir²⁰.

Une éthique où germe la réconciliation maroco-algérienne

L'amitié en actes algéro-marocaine ne peut s'effacer du jour en lendemain, en dépit des tentatives officielles pour instiller la haine dans certains segments de la population. Cette amitié est enracinée dans une longue communauté de vie, de destin et de mixité multiforme. Les Marocains d'Algérie, en particulier, ont partagé avec leurs voisins, frères et amis Algériens, un ciel méditerranéen, une terre prospère, une mer calme ou tempétueuse, une enfance pauvre ou plus ensoleillée, un âge d'homme, une histoire commune contre le colonialisme français et un combat pour l'indépendance algérienne, une culture arabo-musulmane, une même religion, une même langue, des repas ordinaires et des dîners de fête, une parentèle de proximité et une famille de mixité. Ils ont partagé le sel de la vie, les joies et les souffrances. Ils ont mêlé leur sang au cours des mariages et des naissances. Ils ont pleuré et célébré les mêmes martyrs. Ils ont prié et enterré les mêmes morts. Ils partagent une mémoire commune que les violences de l'histoire et de la géopolitique ne peuvent aisément défaire.

²⁰ Selem Moqran, *Le Sang du mort*, Édition-Impression El Jousour, Oujda, 2010.

C'est cette mémoire partagée qui se retrouve dans la parabole du « *sang du mort* » et qu'on ne peut impunément transgresser, comme nous le dit la sagesse populaire d'antan. Cette dernière représente l'éthique vertueuse, coutumière de nos aïeux, grands-parents et parents. C'est ainsi que l'ami algérien ne boira pas *le sang du mort* marocain, et vice-versa. C'est pour cette raison que la mère algérienne partage le deuil réel ou symbolique avec la mère marocaine, et vice-versa.

C'est dans cette éthique du vécu partagé, des valeurs morales entretenues et des solidarités organiques de la communauté de vie que résident les germes de la réconciliation algéro-marocaine. Celle-ci est incontournable pour la jeunesse. Il y a de nombreux actes et gestes symboliques d'amitié indéfectible entre les jeunes des deux pays, comme les décrit l'auteur Selem Moqran, ou entre des adultes comme l'amitié de mon père marocain d'Oran avec son ami algérien d'Oran, décrite dans le présent livre. J'ai raconté, par ailleurs, la solidarité algéro-marocaine de la jeunesse lorsque les policiers faisaient irruption dans les écoles, collèges, lycées et universités d'Oran pour expulser les jeunes d'origine marocaine, toutes affaires éducatives et scolaires cessantes. Leurs amis algériens d'enfance ou de voisinage ou partageant des liens familiaux se sont levés, en effet, et ont quitté les classes, en solidarité et courageuse protestation contre la barbarie et l'obscurantisme d'une chasse à l'homme jusque dans les lieux sacrés du savoir, suivie de l'expulsion collective monstrueuse ²¹.

« *Vous n'aurez pas ma haine* », répète le jeune homme éveillé, en communion avec son grand-père, sentinelle du devoir de mémoire.

Oui, je reste persuadé que dans ce geste fraternel de refus de l'opprobre, germent les graines de la réconciliation algéro-marocaine future, quelle que soit la filandreuse et militaire rhétorique de la haine.

Le syndrome stratocratique ²², en tant que pôle antagoniste aux transformations démocratiques n'a de durée imaginaire éternelle que dans les romans de science-fiction militaire comme celui de Robert A. Heinlein : *Starship Troopers*.

Oui, la normalisation des relations maroco-algériennes est essentielle à la relance de l'intégration maghrébine, au sein d'une authentique UMA : Union du Maghreb Arabe. Celle-ci s'entend comme une aspiration populaire et une nécessité stratégique pour sortir du marasme régional et œuvrer à un véritable décolllement socioéconomique, à un climat de sécurité, un bon voisinage et une paix durable.

²¹ Hachemi Salhi, *Le P'tit Oranais Marocain. Tome 1 : Exode 1975*. Dessins de Frédérique Gancel, L.M. Édition, Lille-Hellemmes, 2017.

²² Cornelius Castoriadis, *Écrits politiques (1945-1997). Vol. VI : Guerre et théories de la guerre*, Éditions du Sindre, Paris, 2016.

« LE SANG DU MORT » ET LA LOI DE FINANCES ALGÉRIENNE POUR 2010

On a vu précédemment comment le droit coutumier préservait les biens et propriétés d'autrui. Il était impensable de spolier les biens sacrés de l'étranger. La sagesse populaire d'antan convenait, de façon imagée, que l'on ne pouvait impunément *boire le sang du mort*. Depuis l'expulsion collective des Marocains d'Algérie en 1975, les gouvernements militaires algériens qui se sont succédé en 35 ans ne savaient que faire des biens des victimes expulsées arbitrairement par les forces armées, et illégalement au regard du droit international des droits de l'homme et du migrant.

Jusqu'à la mascarade inconvenante et piteuse de la loi n° 09-09 du 13 Moharram 1431 correspondant au 30 décembre 2009 portant loi de finances pour 2010, publiée dans le Journal officiel de la République algérienne, n° 78, du 31 décembre 2009.

La loi de finances algérienne pour 2010 stipule :

« Chapitre 3 : Autres dispositions relatives aux ressources

Section 2 : Dispositions domaniales

Art. 42. Il est procédé à l'apurement de la documentation tenue à la conservation foncière des annotations qui ont perdu leur caractère d'actualité suite à la dévolution à l'État de la propriété de certains biens immobiliers, consécutivement à des mesures de nationalisation, d'étatisation ou d'abandon par leurs propriétaires. »

Une loi scélérate pour masquer une spoliation définitive

L'article 42 régle en réalité la spoliation définitive et spécifique des biens des Marocains expulsés collectivement d'Algérie en 1975. Il autorise l'apurement foncier et l'annexion au domaine privé ou public de l'État algérien des biens immobiliers appartenant aux ressortissants marocains expulsés d'Algérie en 1975, en représailles des tensions relatives au Sahara marocain et du succès de la Marche verte. Les propriétés et biens marocains sont outrageusement considérés comme « biens vacants », abandonnés par leurs propriétaires alors qu'ils ont été saisis violemment par la force publique militaire et policière. La législation historique des « biens vacants » en Algérie remonte initialement à l'été 1962 (ordonnance n° 62-020 du 24 août 1962) pour gérer les biens abandonnés au départ des Français d'Algérie, les Pieds-noirs. Subséquemment, comme dirait Jacques Brel, pourquoi pas les biens des Pieds-verts, c'est-à-dire des Marocains d'Algérie ?

La loi de finances algérienne pour 2010 a provoqué des réactions et des protestations officielles notamment du Parlement marocain et de vives inquiétudes au niveau international : ONU et autres instances gouvernementales et non gouvernementales. La nationalisation et l'étatisation des biens, propriétés et patrimoines des Marocains expulsés d'Algérie en 1975 sans procès ni recours, sans réparation ni indemnisation, ne sont rien d'autre pour les victimes marocaines qu'une expropriation spécifique et illégale.

Les associations de victimes, les organisations internationales de défense des droits de l'homme et du migrant relèvent de nombreuses infractions algériennes du droit international et des conventions bilatérales algéro-marocaines : violation du droit de propriété, violation des accords bilatéraux, caractère illicite de l'expropriation résultant d'une expulsion collective par la force de l'État algérien (en droit international, les expulsions collectives de ressortissants étrangers sont strictement interdites).

La notion de *biens vacants ou abandonnés* est une ineptie juridique en l'occurrence, tout comme le déni de spoliation spécifique. Les victimes sont également en face d'une violation du principe international du droit à un procès équitable, d'une absence de recours juridique effectif en tant que victimes dépossédées de leurs biens et propriétés.

Au regard de la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU du 31 octobre 2025, il est plus que temps que ce dossier spécifique soit pris en considération et traité par une commission bilatérale *ad hoc* afin de rendre justice aux victimes, réparer, indemniser et solder un différend régional coûteux et improductif qui n'a que trop duré. Pense-t-on à la paupérisation des petites gens et de la jeunesse ?

Face au revers de la diplomatie du régime militaire algérien, nous assistons malheureusement à des campagnes de ressentiments, d'instrumentalisations médiatiques et événementielles et de haine incompréhensibles à l'égard du Maroc. « *Plus qu'une hypothèse d'école, l'idée d'un affrontement entre le Maroc et l'Algérie n'a jamais quitté les esprits depuis 1963. Ce que l'on a appelé "la guerre des sables", déclenchée par l'Algérie en octobre de cette année-là contre le Maroc, à Figuig notamment, s'était soldée par un échec des Forces algériennes et, par la suite, a créé un complexe dont on n'a jamais mesuré la profondeur et l'irresponsabilité* ²³ ».

À la suite du grand journaliste, il est largement reconnu, dans les milieux diplomatiques, académiques ou médiatiques autorisés, qu'il y a bien une origine traumatique à un discours officiel revanchard et une rhétorique de la haine.

²³ Hassan Alaoui, « Maroc-Algérie "La guerre sans jamais l'aimer" ». Éditorial, Maroc Diplomatique, n°91, septembre 2025.

Le syndrome stratocratique et l'origine traumatique d'une rhétorique de la haine

Le conflit militaire éphémère entre l'Algérie et le Maroc, surnommé "la guerre des sables" survient en octobre 1963, dans les régions de Tindouf, Hassi Beïda et Figuig, à la suite de plusieurs incidents frontaliers. Il est principalement lié au contentieux expansionniste du tracé colonial des frontières établi par la France.

L'armée marocaine est commandée par le général Driss Ben Omar Alami et l'armée algérienne par le colonel Houari Boumédiène. Cette dernière est appuyée par l'Égypte (contingent de 1000 soldats, soutien aérien et assistance logistique) et Cuba (686 à 700 soldats d'élite, une unité blindée de 22 chars de combat, artillerie de fabrication soviétique et assistance médicale).

Le 20 octobre 1963, le crash d'un hélicoptère algérien en territoire marocain a conduit à une capture historique, parmi les cinq officiers égyptiens faits prisonniers, figurait Hosni Moubarak, futur président de la République d'Égypte (1981-2011). Les combats cessent le 5 novembre 1963.

Avec la médiation de l'Empereur de l'Éthiopie, Haïlé Sélassié 1^{er}, du Président du Mali, Modibo Keïta et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), un cessez-le feu définitif est signé le 20 février 1964 à Bamako par le Président Ben Bella et le Roi Hassan II. Il marque également la reprise officielle des relations diplomatiques entre les deux pays. En avril 1964, 379 prisonniers algériens sont échangés contre 57 prisonniers marocains.

Cette guerre-éclair va néanmoins inaugurer une longue période de méfiance entre les deux pays, un « *je t'aime, moi non plus* » qui va durer plus de 60 ans.

Les traumatismes de la guerre des sables de 1963

La guerre des sables de 1963 fut l'objet d'un double traumatisme. Le premier concerne les Marocains d'Algérie qui y virent une première alerte concernant l'instabilité de leur résidence et vie en Algérie, menacée par les frémissements d'une hostilité militaire, gouvernementale. Avec la guerre des ondes, la haine officielle risquait d'infecter une partie de la population algérienne, générer un certain ostracisme et hypothéquer la coexistence pacifique qui régnait jusqu'alors entre les deux communautés nationales en Algérie. Des expulsions sporadiques de travailleurs eurent lieu mais on en ignore l'importance numérique.

C'est une première frayeur collective qui a poussé un certain nombre de familles marocaines installées depuis des décennies à Oran et sa région à émigrer en Europe en 1963 et 1964. J'ai pu rencontrer quelques-unes de ces familles - dont des voisins du quartier oranais des Planteurs et des amis d'Aïn El Turk - lors de mes enquêtes et interviews relatives à l'expulsion collective de 1975, en France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne. En termes d'angoisse existentielle et d'enjeu de bonne coexistence, cette émigration volontaire est à rapprocher du vécu des prémices de l'expulsion collective des Marocains d'Algérie en 1975.

Le second traumatisme concerne les dirigeants militaires algériens qui ont très mal vécu le bref épisode de la guerre des sables, marqué par une déroute de l'armée en dépit de sa supériorité numérique et par l'humiliation ressentie malgré l'aide militaire importante apportée par les alliés égyptiens et cubains.

Les blocages psychologiques et mentaux seraient liés à l'expérience personnelle désastreuse des leaders militaires algériens qui vont nourrir une hostilité permanente, quasi structurelle à l'égard du Maroc. On pourrait à leur égard inverser les propos de Georges Bernanos : « *La déroute des esprits faisait prévoir celle des armées* ». Prenant ensuite le pouvoir, ils deviennent réticents à une solution politique négociée sur la question saharienne²⁴ qu'ils fossilisent avec une stratégie du statu quo et une diplomatie de l'obstruction. Ces deux actions vont systématiser une rhétorique officielle de la haine qui culminera avec l'expulsion collective des Marocains d'Algérie en 1975 et le soutien idéologique aveugle à une organisation fantoche, séparatiste.

Le traumatisme de la guerre des sables de 1963 serait à l'origine du coup d'État du 5 juin 1965, fomenté par la colonel Houari Boumédiène qui a renversé le Président Ahmed Ben Bella, pris le pouvoir et instauré un régime militaire fort. Il s'agit d'une stratocratie avérée où l'État et l'armée composent une seule unité d'exercice du pouvoir politique. Le surarmement du régime militaire algérien ne serait pas étranger à ce traumatisme primaire. Son budget de la défense culmine, en 2026, à 25 milliards de dollars soit 20% du budget national et 8,8% du produit intérieur brut. La distanciation avec l'armée est ainsi impossible pour tout dirigeant ou candidat n'appartenant pas au « sérail », elle a coûté le troisième mandat présidentiel à Chadli Bendjedid en 1992 et la vie à Mohamed Boudiaf, Président du Haut Comité d'État. Par ailleurs, le manque de leadership dans l'appareil de direction politico-militaire miné par les dissensions internes n'a jamais pu stabiliser, dans les gouvernements algériens successifs, une politique étrangère claire et transparente vis-à-vis du Maroc.

²⁴ William Zartman, « *Time for Solution in the Western Sahara Conflict* », Middle East Policy, vol. XIV, n°4, 2007.

C'est ainsi le cas du traitement erratique du différend relatif au tracé colonial des frontières communes.

La colonisation de l'Algérie en 1830 envisageait la terre conquise comme un territoire annexé pour l'éternité à la Métropole et à l'empire colonial français (colonies, protectorats, territoires du monde sous tutelle ou sous mandat). Le protectorat français au Maroc, établi en 1912, lui donnait les mains libres pour remodeler à souhait le territoire conquis devenu français et élargir sans vergogne l'empire colonial. La France a systématiquement pris soin d'annexer les territoires, villes et localités des pays limitrophes, à l'Est, à l'Ouest et au Sud pour les régions sahariennes, sous prétexte de l'incertitude des tracés frontaliers ou de non-peuplement de ces territoires considérés comme *terra nullius* qui donne à la France de *jure* et de *facto* le droit de possession lié à leur découverte ²⁵.

L'Algérie indépendante va ainsi hériter d'une superficie totale de 2.381.741 km² qui en fait de loin le plus grand pays d'Afrique, du monde arabe et du bassin méditerranéen, ainsi que le 10^{ème} plus grand pays du monde.

Les historiens estiment à une fourchette de 300 000 à 500 000 km² la superficie de l'Algérie précoloniale (essentiellement le nord du pays sans l'immensité du Sahara intégré plus tard, en particulier en 1934, par la colonisation française) ²⁶.

L'écrivain britannique Toby Shelley écrit : « *Le seul État (en Afrique) soucieux de se servir du principe de l'intangibilité des frontières (héritées de la colonisation) est l'Algérie, dans la mesure où il est extrêmement difficile de définir un État précolonial ayant la même extension territoriale que l'Algérie moderne* ²⁷ ».

Le règlement du tracé colonial des frontières n'était pas insurmontable

L'accord du 6 juillet 1961 signé entre le roi Hassan II du Maroc et Ferhat Abbas, président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), prévoyait un règlement amiable des frontières et des revendications territoriales, à l'issue de l'indépendance algérienne. En vain. Farhat Abbas est limogé par le président Ben Bella, l'État algérien a refusé ensuite de remettre en cause les frontières héritées de la colonisation française, rendant caduc l'accord de 1961.

²⁵ Centre d'Études Internationales (direction), *Maroc-Algérie. Analyses croisées d'un voisinage hostile*, Éditions Karthala, Paris, 2011.

²⁶ La superficie de l'Algérie précoloniale concerne le territoire de la Régence d'Alger avant 1830, articulée autour du *Dar es-Soltane ou Maison du Souverain*, (la zone d'Alger, la Mitidja, le littoral jusqu'à Ténès et la Basse Kabylie) et les trois provinces administrées par des beys ou *beyliks* de l'Ouest (capitale Oran), du Titteri (capitale Médéa) et de l'Est (capitale Constantine).

²⁷ Toby Shelley, *Endgame in the Western Sahara. What Future for Africa's Last Colony ?* Zed Books Ltd, London and New York, 2004.

La convention de 1972 relative au tracé de la frontière d'État entre le Royaume du Maroc et la République algérienne démocratique et populaire est un accord bilatéral majeur, signé à Rabat le 15 Juin 1972 entre le Roi Hassan II et le Président Houari Boumédiène. La convention est ratifiée le 17 mai 1973 par l'Assemblée populaire nationale algérienne et le 22 juin 1992 par la Chambre des représentants du Royaume du Maroc.

La convention n'a pas suffi à maintenir un bon voisinage et un climat de paix entre les deux pays, avec le ressentiment historique relatif au Sahara occidental et l'attentat de Marrakech du 24 août 1994. Les relations bilatérales se tendent. L'Algérie ferme la frontière terrestre en 1994 mais la frontière aérienne reste ouverte. L'obligation de visas entre les deux pays est levée en 2004 par le Maroc et en 2005 par l'Algérie. Cette dernière annonce le 24 août 2021 la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc.

Il est sans doute l'heure pour le gouvernement militaire algérien de transgresser le traumatisme de la guerre des sables de 1963, de se départir de l'hostilité envers le Maroc et de co-bâtir une solution politique négociée sur la base de la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU du 31 octobre 2025.

Nous savons que l'issue diplomatique et politique n'est pas pour demain. Massad Boulos, le Haut conseiller du président des États-Unis ne pense guère à une solution imminente du dossier saharien, en dépit de trois cycles de négociations. La résolution 2797 reste la référence internationale solide d'un jeu diplomatique et d'un processus politique complètement ouverts, en réalité.

Il s'agit, cependant, pour les victimes d'ouvrir le dossier des Marocains expulsés d'Algérie en 1975, d'informer les victimes, d'éclairer les obstacles, de réunir les groupes de travail au sein d'une commission bilatérale ad hoc, et de commencer à s'entendre sur une juste réparation des préjudices commis, il y a maintenant plus d'un demi-siècle.

Avec ses ressources naturelles, la beauté de son littoral, la prospérité financière de son désert et la richesse économique de ses vastes ressources en hydrocarbures qui lui procurent un produit intérieur brut nominal estimé, en 2026, à 317 milliards de dollars et un très faible endettement extérieur, l'Algérie a de quoi dormir tranquille et faire bien vivre son valeureux peuple.

Pourquoi donc le gouvernement militaire cherche noise à son voisin marocain au lieu de dire *Hamdoullah* et vaquer à la prospérité algérienne et peut-être, demain, à celle de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et de *l'umma* ?

LA RÉSOLUTION 2797 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU DU 31 OCTOBRE 2025

Une consécration internationale du plan d'autonomie marocain

La résolution historique numéro 2797 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le vendredi 31 octobre 2025 consacre la Marocanité du Sahara, le plan d'autonomie marocain. Elle parachève, au niveau international, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

« Désormais, il y aura un avant et un après 31 octobre 2025. Il est venu le temps du Maroc uni qui s'étend de Tanger à Lagouira : celui dont nul ne s'avisera de bafouer les droits, ni de transgresser les frontières historiques. »

(Discours à la Nation de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, 31 octobre 2025).

La résolution 2797 est adoptée à la suite du vote positif de 11 pays (Corée, Danemark, États-Unis, France, Grèce, Guyana, Panama, Royaume-Uni, Sierra Leone, Slovénie, Somalie), l'abstention de 3 pays (Chine, Pakistan, Russie) et la non-participation au vote de l'Algérie. Aucun pays n'a voté contre le plan d'autonomie marocain proposé le 11 avril 2007 comme base de solution équilibrée et durable du différend sur le Sahara occidental. La résolution recueille plus que le seuil minimum requis de neuf votes positifs sur quinze.

La résolution historique 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU consacre le plan d'autonomie marocain comme socle des négociations à venir, sans conditions préalables, pour soutenir une solution politique finale mutuellement acceptable.

La résolution de l'ONU met fin à un conflit régional factice qui a pris en otage une partie des peuples de la région saharienne et instrumentalisé une entité séparatiste, fictive au regard du droit et de la vérité historiques.

Le dossier est clos, pourrait-on dire.

Le soir même du vote de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI réaffirme le sens de la constante et vertueuse diplomatie de la « main tendue » du Royaume du Maroc pour un épilogue heureux et partagé du différend saharien, tout en marquant une ouverture claire et transparente envers la Présidence algérienne :

« J'invite mon frère, son Excellence le Président Abdelmajid Tebboune, à un dialogue fraternel sincère entre le Maroc et l'Algérie, afin que, nos différends dépassés, nous jetions les bases de relations nouvelles fondées sur la confiance, la fraternité et le bon voisinage ».

De nombreux États adhèrent au processus onusien de consécration de la Marocanité du Sahara occidental qui ouvre de belles perspectives pour une stabilité géopolitique, un développement économique intégré et une paix durable. Le soutien conjoint des 27 pays de l'Union européenne au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine, le 26 avril 2026, est un signe fort. L'ouverture des nombreuses représentations consulaires africaines et internationales dans les provinces sahariennes du sud du Maroc est également une consécration de la diplomatie marocaine et une promesse de développement économique incontestable. On recense, à octobre 2025, 29 consulats généraux : 17 à Dakhla et 12 à Laâyoune. L'espace sahélo-atlantique devient une réalité économique et un axe promoteur de stabilité régionale.

Aïd Al-Wahda 2025 pour oublier Aïd Al-Adha 1975

Le vote quasi unanime de la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU le 31 octobre 2025 consacre un succès éclatant de la diplomatie marocaine, après cinquante d'engagements, de luttes et de sacrifices.

L'instauration royale de la Fête de l'Unité, Aïd Al-Wahda, le 31 octobre de chaque année est une formidable note d'espoir et de paix qui s'ouvre pour les peuples de la région. Elle met du baume au cœur des Marocains expulsés d'Algérie en 1975 et spoliés de leurs maisons, biens et vies. Il est vrai qu'ils ont payé un lourd tribut à la cause sacrée de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc. Leurs ayants droit revendiquent, à juste titre, un devoir de mémoire qui est l'expression d'un droit moral : perpétuel, inaliénable et imprescriptible. Pour les victimes de l'expulsion collective de 1975, Aïd Al-Wahda va consolider une politique mémorielle et un devoir de mémoire unifiant les commémorations solennelles de la Marche verte, de la résolution historique 2797 de l'ONU et de la conjuration de l'Aïd Al-Adha 1975 qui a vu expulser *manu militari* des milliers de familles marocaines d'Algérie, en pleine fête du sacrifice.

Il reste à ouvrir, discuter, négocier, s'entendre sur une solution acceptable mutuellement, puis solder le problème de la réparation et la justice à rendre aux victimes marocaines expulsées d'Algérie en 1975. Ces dernières restent patientes et loyales mais résolues à recouvrir leur dignité d'hommes, de femmes et d'enfants expulsés comme des chiens. Le chemin sera très long, nous le savons mais il y a déjà 2 797 raisons de se réjouir. Une Voie Royale est tracée, consolidée au niveau international et qui écrit patiemment, avec justesse, justice et vérité, le livre d'or de l'histoire d'une Nation et d'un Royaume millénaires.

Le dossier des ‘ ‘ Marocains expulsés d’Algérie en 1975 ’’, mûr pour une négociation bilatérale *ad hoc* ?

En 2026, cinquante et un ans après le drame de l’expulsion collective des Marocains d’Algérie en 1975, les victimes à titre individuel, familial ou collectif (représentées par les différentes associations nationales, européennes ou internationales des victimes de l’expulsion) osent espérer que leur dossier ne soit plus un « cold case », une affaire froide ou gelée qui ne puisse trouver solution, réparation et justice bilatérale ou internationale.

Leur expulsion est illégale au regard du droit international et marquée par une violation manifeste des droits de l’homme et du migrant. Constitue-t-elle un crime contre l’humanité pour le droit pénal international ? Les experts, avocats et juristes peuvent en débattre longuement. Il s’agit pour les victimes de sortir de l’ornière d’une controverse purement juridique, judiciaire ou jurisprudentielle qui va fatalement renvoyer la réparation et l’indemnisation des victimes aux calendes grecques. Les victimes aspirent à *une solution pragmatique négociée au sein d’une commission bilatérale ad hoc algéro-marocaine* qui puisse enfin ouvrir le dossier des victimes et envisager les modalités pratiques de réparation morale, d’indemnisation matérielle et de justice, mutuellement acceptables. La résolution 2797 adoptée par le Conseil de sécurité de l’ONU le 31 octobre 2025 est-elle susceptible d’accueillir et servir de cadre institutionnel à cette commission bilatérale ad hoc ?

Les personnes, les familles et les associations de victimes ne disposent pas de moyens matériels, financiers ni d’expertises ou conseils juridiques pour ester séparément en justice internationale (voir note infrapaginale en page 46). Le droit international et ses arcanes ne sont ni aisément ni gratuitement accessibles aux victimes. « *Chaque régime inégalitaire repose au fond sur une théorie de la justice* », dit Thomas Piketty (*Capital et idéologie*, Seuil, 2019). Nous savons, par ailleurs, comment le droit est utilisé comme arme systémique pour réduire au silence les victimes et leurs associations. Pour cela, les Anglo-saxons utilisent le mot *lawfare* pour désigner « la guerre par le droit » ou « le droit comme arme de guerre ». Nous ne pouvons supporter une telle guerre comme double peine. En tant que victimes, nous avons besoin d’aide nationale officielle, institutionnelle, juridique et politico-parlementaire pour rédiger nos cahiers de doléances et les porter à qui de droit, au niveau bilatéral algéro-marocain ou international.

Trois générations de victimes décédées et deux générations vivantes d'ayants droit en attente de réparation et de justice

Si vous le permettez, je prendrai le cas d'une famille de victimes marocaines expulsées d'Oran le 8 décembre 1975 et que je connais bien car c'est la mienne. Ma grand-mère maternelle, née en 1915 à Oran, (veuve de mon grand-père natif d'Oran, décédé avant 1975), qui a donc vécu le drame humanitaire de l'expulsion collective, est décédée et enterrée à Oran en 2006. Même si, Algérienne, elle n'a pas fait l'objet d'expulsion, elle représente, pour nous, la première génération de victimes. Son récit mémoriel est emblématique.

La seconde génération de victimes est celle de mes parents. Leur acte de mariage est officialisé le 26 octobre 1960 à la mairie d'Oran. Ma mère née à Oran en 1933 est expulsée seule avec ses sept enfants. Elle était sans nouvelles de mon père, enlevé et emprisonné on ne sait où. Ma mère décède le 14 juin 2018 à Rabat où elle est enterrée. Mon père, né en 1925 à Moulay Ali Cherif, arrive bébé à Oran avec mes grands-parents paternels qui y construisent toute leur vie. Mon grand-père paternel est mort et enterré à Oran et ma grand-mère paternelle à Moulay Ali Cherif. Mon père est décédé le 19 décembre 2019 à Rabat où il est inhumé.

Selon une posture personnelle soufie, il me rappelait, en langue arabe classique ou en *darija*, le poème de Mahmoud Darwich que je lui avais lu en français, un après-midi de recueil de ses souvenirs et méditations sur son expulsion d'Oran.

« ...Mon père m'a dit une fois :
Celui qui n'a pas de patrie
N'a pas de sépulture
...Et il m'interdit de voyager ! ²⁸ »

Je n'ai jamais pu m'expliquer ni traduire à mon père l'autre mot du poète palestinien : « *La vérité a deux visages / Et la neige est noire sur notre ville* » ; ni celui des réalisateurs américains Ernest Beaumont Schoedsack et Irving Pichel : « *L'expulsion des étrangers est leur sanctuaire à répit* » qu'on peut écouter dans le film de 1932 : Les Chasses du Comte Zaroff.

La troisième génération de victimes est la mienne et celle de mes huit frères et sœurs, tous nés à Oran, respectivement de 1952 à 1965 pour les vivants et en 1969 pour la dernière toute petite sœur, décédée et enterrée à Oran.

Né le 30 mars 1952 à Oran, je suis l'aîné de cette famille de 9 enfants et deux parents, cela fait 11 âmes et à 74 ans, mes jours sont relativement comptés.

²⁸ Mahmoud Darwich, *La Terre nous est étroite et autres poèmes*, Gallimard, Paris, 2000.

J'ai des copains, amis et membres de la famille d'à peu près mon âge, victimes de l'expulsion collective de 1975 qui sont malheureusement déjà décédés. Ce qui m'autorise raisonnablement à faire partie de la troisième génération de victimes décédées ou à l'article de la mort.

Les ayants droit qui sont vivants composent la quatrième et la cinquième générations de victimes de l'expulsion collective des Marocains d'Algérie en 1975 qui ont la particularité d'être natifs des pays européens, américains, océaniques ou asiatiques. Bonjour le brassage des droits, des jurisprudences, des sociocultures et des personnes !

Pour l'exemple cité, la quatrième génération concerne mes trois fils dont l'aîné naquit en France en 1982, soit sept ans après l'expulsion de ses propres grands-parents.

La cinquième génération des ayants droit est celle de mes petits-enfants, deux jeunes garçons nés en France en 2014 et 2016, soit respectivement 39 et 41 ans après l'expulsion d'Oran de leurs arrière-grands-parents.

C'est dire combien sont grandes et vertueuses la patience, la loyauté et la dignité des victimes. C'est dire si notre affaire ou « dossier 1975 » commence à dater en tant que *cold case*, bien qu'il ne fasse l'objet d'aucun enregistrement administratif officiel, à notre humble connaissance !

Quel est le nombre exact de Marocains expulsés d'Algérie en 1975 ?

Voilà une question pertinente qui parle de nous ! L'expulsion collective des Marocains d'Algérie concerne, le moment fort du mois de décembre 1975 et de l'Aïd al-Adha ainsi que des expulsions sporadiques qui ont couru jusqu'en début de l'année 1976. Les expulsés marocains, candidats involontaires à la déportation, étaient recensés une première fois dans les différents commissariats et centres de détention-regroupement des villes d'Algérie avant leur déportation à la frontière de l'Ouest. L'État algérien n'a jamais publié de recensement officiel de cette opération massive, ordonnée par *une fatwa militaro-politique* de la stratocratie. L'expulsion collective était anecdotiquement qualifiée à l'époque de mesures d'expulsions ciblées de personnes en situation irrégulière ! Passons !

À Oujda, les déportés marocains étaient recensés, suivant leur arrivée, par les Autorités administratives du ministère de l'Intérieur, vraisemblablement. Il s'agissait pour le gouvernement du Royaume du Maroc d'organiser tout d'abord l'accueil humanitaire d'urgence dans des camps de fortune. À cet effet, le Croissant-Rouge Marocain a réalisé un travail remarquable d'accueil à côté d'une vingtaine de sociétés nationales de la Croix-Rouge française, espagnole, allemande, hollandaise, suisse, canadienne, turque et thaïlandaise, entre autres.

Des mesures d'accueil remarquables sont ensuite conduites dans toutes les villes du Royaume du Maroc, pour l'accueil et le logement des familles expulsées, pour l'intégration socioéconomique des actifs et la scolarisation des enfants et des jeunes. La solidarité populaire marocaine a été exceptionnelle et chaleureuse.

Les organisations humanitaires internationales comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ont également assisté, dès les premiers jours de décembre 1975, l'accueil des Marocains expulsés, à leur arrivée aux points frontaliers d'Oujda, Nador et Figuig. Elles ont aussi procédé à des recensements numériques des personnes et des familles. Nous disposons ainsi d'un fonds international d'archives du CICR et du FICR à Genève, ouvert à la documentation du public sur rendez-vous, après consultation de leurs catalogues numériques en ligne. Le fonds exceptionnel réunit des télégrammes, des rapports de missions humanitaires à la frontière, des tableaux logistiques d'accueil et des correspondances diplomatiques couvrant la période de 1975 à 1977.

Nous disposons également, depuis décembre 2023, d'un fonds national d'archives documentant l'expulsion collective de 1975, aux Archives du Maroc à Rabat, grâce à un projet mémoriel mené par le Collectif International des Marocains Expulsés d'Algérie (CIMEA-75), en collaboration avec le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME). Avec un dépôt officiel de près de 2 000 dossiers individuels de victimes par le CIMEA-75, le fonds réunit des fiches d'enregistrement, des témoignages relatifs à la spoliation des biens, aux violences, séparations des enfants et des familles et aux parcours de déportation, etc. La consultation est ouverte aux citoyens et aux chercheurs et pour les dossiers individuels, elle reste soumise aux délais légaux de protection de la vie privée (loi relative aux archives n° 69.99). L'association des Marocains victimes d'expulsion arbitraire d'Algérie (AMVEAA), sise à Rabat, dispose également d'une modeste base de données sur les victimes : témoignages, récits d'expulsion, disparitions, dossiers familiaux. Les fonds archivistiques peuvent éclairer les particulières estimations du nombre de Marocains expulsés d'Algérie en 1975.

Il nous semble qu'il n'y a pas de recensement officiel publié par le Maroc. Pour le moment, la communication médiatique et celle des associations de victimes indique un nombre « consensuel » estimé à 45 000 ou 50 000 familles marocaines expulsées d'Algérie en 1975 soit environ 300 000 à 350 000 personnes expulsées, selon la composition des familles. Il nous tarde donc de disposer d'un nombre officiel de victimes. L'enjeu juridique et judiciaire est d'une importance capitale pour les victimes qui attendent, à ce jour, réparation et justice.

Nomination d'une Haute Personnalité chargée du dossier des ‘ ‘ Marocains expulsés d'Algérie en 1975 ‘ ‘

À la suite de la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU du 31 décembre 2025 ; des élections législatives du 23 septembre 2026 et du renouvellement de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc ; de la nomination par le Roi Mohamed VI de la nouvelle Cheffe du gouvernement, Madame Fatima Ezzahra El Mansouri, le 29 septembre 2026 et de la formation du nouveau gouvernement, le 16 octobre 2026, il serait heureux et bienvenu pour les victimes et leurs associations marocaines nationales et internationales que soit nommée une Haute Personnalité chargée du dossier des ‘ ‘ Marocains expulsés d'Algérie en 1975 ‘ ‘. Cette Haute Personnalité serait responsable de groupes de travail au sein d'une commission *ad hoc* qui prendrait contact avec la fédération représentative des associations de victimes, les rassurer quant à la prise en considération de leur cahier de doléances, de sa formalisation juridique et au suivi d'un « dossier 1975 » devenu spécifique et officiel.

La confirmation du portage institutionnel officiel du dossier des ‘ ‘ Marocains expulsés d'Algérie en 1975 ‘ ‘ illuminera, par exemple, la belle et formidable seconde commémoration de Aïd Al-Wahda (Fête de l'Unité) du 31 octobre 2027 et toutes celles qui vont suivre jusqu'à la victoire finale. Ce sera un pas de géant pour la dignité des victimes du silence qui peuvent, enfin, entamer leur travail de deuil (intégration de la perte) et de résilience (rebond et sérénité intérieure).

L'ouverture d'une négociation bilatérale ad hoc serait un bel espoir

Les victimes de l'expulsion de 1975 restent des familles modestes, sans moyens financiers ni expertises ou conseils juridiques pour ester en justice internationale et porter durablement un dossier aussi lourd comme une plainte contre l'État algérien ou son Président de l'époque.

Trois générations de victimes marocaines sont éteintes depuis décembre 1975. Leurs ayants droits ne sont pas uniquement intéressés par une réparation matérielle légitime mais aussi morale et surtout par la tenue des prémices d'une justice effective qui leur rendra définitivement leur dignité d'hommes, de femmes et d'enfants, pris illégalement en otages de la Marche verte, spoliés de leurs biens et de leur vie, puis déportés à la frontière, voilà déjà plus d'un demi-siècle.

L'appel à l'ouverture d'une négociation bilatérale *ad hoc* entre le Maroc et l'Algérie nous paraît à privilégier pour qu'enfin les victimes retrouvent visibilité, dignité, et début de réparation à l'image d'une justice transitionnelle : droit à la justice, droit à la vérité, droit à la réparation et droit à des garanties de non répétition des atrocités subies.

LE BLUES DU RAIL

« Par la perspective certaine de la mort, on pourrait mêler à la vie une goutte délicieuse et parfumée d'insouciance...mais vous autres singuliers pharmaciens de l'âme que vous êtes, vous avez fait de cette goutte un poison infect qui rend répugnante la vie tout entière. »

Friedrich Nietzsche

(Le Voyageur et son Ombre) ²⁹

LA FERMETURE DES FRONTIÈRES

Entre la fermeture des frontières terrestres et la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc, une grand-mère oranaise, sentant sa mort prochaine, décide de prendre le chemin de l'amour désespéré pour revoir sa fille expulsée en 1975 d'Algérie, son pays natal. La part innocente de sa chair chassée d'Oran vers le Maroc, en plein hiver, au cœur de la fête du sacrifice, l'*Aïd al-Adha*, célébré dans tous les pays d'islam. Visiblement, dans certains pays, on ne sacrifiait pas que les moutons. Fatma, sa fille vit, désormais, à Rabat où elle est installée avec son mari marocain et ses huit enfants, tous nés à Oran comme elle. Sa neuvième enfant est inhumée en 1969 à Oran, au cimetière des Planteurs. La grand-mère prit le train de la gare d'Oran aux frontières du désespoir et de l'inconnu. Elle avait comme unique bagage, un baluchon pauvre comme Job qui accompagnait son être déchiré, son âme en bandoulière et un ukulélé intérieur pour distraire les ombres de la douleur. *Baluchon* était le nom du pauvre voilier de poche du navigateur Yann Quenet avec lequel il avait réalisé, en 2019, le tour du monde en solitaire. La grand-mère visait une autre odyssée.

Elle avait oublié, dans la hâte et l'affolement, son chapelet de prière, plié dans un mouchoir chagrin. Le périple s'annonçait pénible pour son cœur fatigué mais quasi magique pour elle qui a si peu voyagé, loin de son foyer familial et d'Oran, sa ville natale. Veuve depuis de longues années, elle vivait seule, dans le quartier du Belvédère jouxtant la forêt des Planteurs qui sent bon les pins d'Alep, les agaves, les genêts et les figuiers de Barbarie. La majestueuse pinède grimpe jusqu'au mont *Murdjajo*. Elle abrite, religieusement, la chapelle *Notre-Dame de Santa-Cruz* et le tombeau-cénotaphe de *Sidi Abdelkader Al-Jilani Moul al-Meïda*, enterré, en réalité, à Bagdad, en Irak. Le promontoire interreligieux veille toujours la beauté radieuse d'Oran, *Wahrân al-Bahia*.

²⁹ Friedrich Nietzsche, *Humain, trop humain*, Mercure de France, Paris, 1909.

Son mari Belkacem est décédé relativement jeune d'un cancer de la gorge. Jeune homme, il roulait le *chebli*, la fine fleur du tabac algérien dans le papier à cigarette conçu à partir de fibres d'alfa récoltées dans la province d'Oran. Il fumait beaucoup, en dégustant son café noir comme du goudron et sucré à souhait. Un peu plus vieux, en fin d'après-midi, il aimait savourer les volutes de ses *Gauloises Caporal* dans leur paquet bleu, à l'ombre de la vigne qu'il avait plantée dans un recoin de la cour de la maison (*haouch*) et qui courait le long des murs blancs comme une glycine. Il travaillait à la manufacture de tabacs, cigares et cigarettes : *La Maison Bastos*, fondée en 1838 par Juan Bastos et installée à Oran, avec une première usine rue de la Vieille Mosquée puis sur le plateau de Karguentah.

Le grand-père était un homme serein et aimable malgré un regard clair sévère et toisant qui vous remet à votre place, intimant calme et silence, sans lever la voix. Les grands-parents, Belkacem et Habiba de leurs prénoms, d'ascendance rifaine, eurent trois enfants : deux garçons Mohamed et Dahmane et une fille qui était l'aînée, Fatma. Les deux fils mariés habitent Oran, à proximité de leur sœur.

Le premier à *Derb Lihoud*, le quartier juif, à quelques pas de l'Opéra d'Oran devenu Théâtre régional Abdelkader Alloula, dont la jolie façade est ornée d'un balcon à colonnade qui donne sur la Place d'Armes. Un opéra couru entre les deux-guerres où se produisirent notamment le pianiste Alfred Cortot, le violoniste Yehudi Menuhin et le violoncelliste Pablo Casals. Le second fils réside près de la cinémathèque d'Oran et du Centre culturel français, dans le centre-ville. La sœur habitait le quartier des Planteurs.

Voici comment se nouent, dans la tempête des sables, un drame oranais et une tragédie algéro-marocaine.

La grand-mère endure tant bien que mal sa vieillesse en compagnie de Bobby, son chien de rue, comme elle dit, et de Minouche, son chat de gouttière qu'elle qualifie d'élégant affamé et de dormeur impénitent. Elle reste, cependant, pleine d'énergie vitale et d'affection pour ses enfants et petits-enfants et pour la ville d'Oran qu'elle aimait tant. Timide et discrète, elle parle peu et écoute beaucoup. Elle aurait pu devenir psychanalyste. Son écoute flottante se doublait d'une patience infinie. Impassible, personne ne connaît vraiment ses tourments intérieurs. Sa fille Fatma a épousé un Marocain sérieux et travailleur consciencieux dans son épicerie de l'avenue des Planteurs dont la devanture portait le nom prophétique *Épicerie de l'Indépendance*. Le beau-fils est originaire du Tafilalet, région transfrontalière de l'Algérie et historique portail d'entrée du Sahara. Il arrive bébé à Oran.

Ses jeunes parents, migrants marocains du Tafilalet, sont sollicités par le développement de l'agriculture coloniale française dans la région fertile de l'Oranie, une province à l'ouest de l'Algérie qui couvrait le département d'Oran et les Territoires du Sud jusqu'à Béchar. Les Marocains en étaient les pionniers après les émigrants maraîchers espagnols venus d'Alicante, Murcie et Valence. Ils allaient transformer les zones arides et broussailleuses en champs de blé, en vastes plaines agricoles réputées pour la production d'agrumes (oranges, clémentines, mandarines), en vergers protégés des vents marins et en vignobles réputés.

Ma mère adorait les oranges "Thomson" de Perrégaux – aujourd'hui Mohammadia, que nos vieux nommaient "Barigou", avec la délicieuse expression en réponse à la personne qui prend de vos nouvelles : « *Es-Slak Ya Barigou* » signifiant « on fait aller ». Mon père adorait le raisin muscat d'Oran et sa signature aromatique exceptionnelle. Je ne résiste pas au plaisir de vous raconter l'anecdote de la naissance de la fameuse boisson Orangina. Je continue à faire croire à mes deux petits-enfants Ejaz et Lyam qu'elle est née comme moi à Oran. Orangina est en réalité une odyssée méditerranéenne. La formule de base est espagnole, baptisée *Naranjina*, et inventée en 1930 par le Dr Agustin Trigon Mirallès, un pharmacien de Valence. En 1935, le négociant français et propriétaire d'une orangerie dans la Mitidja, Léon Beton découvre cette formule à la Foire de Marseille. Il en achète les droits et l'adapte en Algérie, à Boufarik, en y ajoutant les oranges de la Mitidja et en créant la célèbre bouteille granuleuse. En 1940, elle est la boisson populaire et incontournable des cafés d'Oran où elle devient une légende. C'est le petit-fils, Jean-Claude Beton qui va la promouvoir en France métropolitaine et au niveau international avec le succès que l'on sait.

Le gendre de la grand-mère se prénomme Ahmed mais les jeunes du quartier l'appellent *Adda*, le Sahraoui ou respectueusement *Si'Adda*. C'est un *black*, diraient, par euphémisme, les jeunes d'aujourd'hui ; il est noir comme l'ébène.

C'est un enfant des sables et des palmiers-dattiers de Rissani, ancien nom de la commune rurale Moulay Ali Cherif, dans la province d'Er Rachidia, non loin de la frontière algérienne. Son épouse est blanche comme le lait, timide et souriante comme une artiste des années cinquante.

La grand-mère est menue et sèche comme la terre sans pluie, et battante comme une porte contre les vicissitudes de la vie solitaire et du temps inclement. Elle fut profondément touchée et malheureuse, à la suite de l'expulsion de sa fille oranaise vers le Maroc, avec ses sept enfants présents. La huitième et dernière enfant est inhumée au cimetière des Planteurs d'Oran. Le neuvième enfant, suivant un autre destin, était parti poursuivre ses études à l'étranger. Son père illettré lui rappelait souvent le hadith apocryphe « *Cherchez le savoir, même jusqu'en Chine* ».

« L'exil est la fissure à jamais creusée entre l'être humain et sa terre natale, entre l'individu et son vrai foyer, et la tristesse qu'il implique n'est pas surmontable. »

Edward W. Saïd

(Réflexions sur l'exil et autres essais)³⁰

LE NEUVIÈME ENFANT DE L'EXIL

Le neuvième enfant migra en Europe en juillet 1972. Il avait pris un billet aller-retour Oran/Paris/Bruxelles à l'agence Air Algérie, située juste en face de l'hôtel Martinez qui a logé des célébrités mondiales : El Cordobès, Marcel Cerdan, Fayrouz, Abdelhalim Hafez, Pelé, Dalida, Johnny Haliday et Sylvie Vartan. Il n'y eut jamais plus de retour à Oran. Dieu, son destin et les autres secrets aiguilleurs du Ciel lui épargnèrent sans doute d'endurer physiquement le drame de l'expulsion collective. Une tragédie humaine qu'il vit dans son cerveau brûlant et son être tourmenté. Curieuse déconvenue du destin personnel : l'amoureux des espaces sans frontières venait de recevoir un visa permanent pour les États-Unis, alors qu'il ne sollicitait qu'un court séjour à New York pour un stage d'écriture cinématographique à l'université de Columbia. Adieu nuits américaines et étés indiens québécois. Adieu intrépide Grosse Pomme, jazz, blues, *Blue Note* et poésie de la *Beat Generation*. « Adieu veau, vache, cochon, couvée » dira prosaïquement Jean de La Fontaine. Aider la famille expulsée devint pour lui l'urgence absolue. « *Et tout le reste est littérature* », dira Paul Verlaine.

L'enfant de l'exil navigue désormais dans l'interrogation des violences de l'histoire politique et religieuse et les inimitiés géopolitiques régionales. Entre la langueur des nuits diplomatiques et la longueur des luttes pour la justice due aux victimes emmurées dans le silence et l'invisibilité depuis un demi-siècle. Il est miné par un insidieux sentiment de culpabilité qui le gagne à la tombée de la nuit et des remords. Un combat de fin de vie, soupire-t-il, mené pour son peuple du silence et de la tempête des sables. Il semble heureux de porter ce combat pour la dignité de son peuple d'exil. Mais comment coller les morceaux d'humanité brisés par l'ogre du caroubier ? L'écriture devient exercice de *kintsugi*, un art traditionnel japonais qui consiste à réparer une porcelaine ou une céramique brisée en soulignant ses fissures avec de la laque saupoudrée d'or, au lieu de les cacher. Avec quelles armes combattre ? Des lettres et des mots ! Il ne faut désespérer de rien, disaient les Anciens. Puis, comme le souligne le poète espagnol Gabriel Celaya, « *la poésie est une arme chargée de futur* ».

³⁰ Edward W. Saïd, *Réflexions sur l'exil et autres essais*, Actes Sud, Arles, 2008.

*« Le premier de mes trésors fut le nom de ma ville qui était Oran.
C'était ma première leçon. J'ai entendu le nom d'Oran.
Et par Oran, je suis entrée dans le secret de la langue. »*

Hélène Cixous

(Dedans) ³¹

ÉCRIRE, TÉMOIGNER : PORTER LE SILENCE DES VICTIMES

Le neuvième enfant de l'exil a décidé d'écrire et de témoigner. C'est sa contribution solidaire à la vérité et à la douleur de ce qu'il nomme son peuple d'exil, son peuple du silence et de l'invisibilité, son peuple de la guerre des sables de 1963 et de la tempête des sables de 1975 : les Marocains expulsés d'Algérie. Dans un texte de Mahmoud Darwich resté inédit pendant un demi-siècle ³², le poète palestinien raconte comment, enfant âgé de 7 ans, après avoir été chassé des territoires palestiniens occupés vers le Liban, il découvre et vit la condition de « réfugiés » dans les camps, celle de sa famille et de son peuple exilé, errant sans droit au retour, depuis l'expulsion massive et l'épuration ethnique de la Nakba de 1948. *« À ce moment-là, l'enfant sut pour la première fois qu'il était un « réfugié ». Il sut également ce même jour que la lune avec qui il habitait était tombée dans un puits »*. C'est ainsi que se forge son engagement politique et poétique pour la cause de la terre et du peuple palestiniens. *« L'enfant est subitement passé de l'enfance au monde des adultes. Sa prise de conscience du drame palestinien s'est faite, elle, en vivant le drame lui-même. Elle est venue par les mots, et c'est ainsi qu'il est entré dans le monde du verbe. »*

Le neuvième enfant de l'exil se réveille ainsi à la douleur de l'expulsion collective des siens et de tout un peuple déchiré par un système militaire inique. C'est un crime d'État ³³ qu'il va endurer dans sa chair durant un demi-siècle et peut-être jusqu'à sa mort. *« La littérature triche avec la mort »*, souligne le philosophe Jacques Derrida. Les tourments de l'âme vont et viennent au gré du vent plumitif et du déchirement des métaphores. L'écriture leurre la douleur.

³¹ Hélène Cixous, *Dedans*, Grasset, Paris, 1969.

³² « Mahmoud Darwich par lui-même » (entretien avec le journaliste Bernard Violet, traduit de l'arabe par le sociologue Michel Seurat), *Le Monde Diplomatique*, n°869, août 2026, page 7.

³³ Cette notion fait l'objet de controverse juridique. Elle repose sur un paradoxe fondamental : un État, entité abstraite et souveraine (l'État algérien), peut-il être puni pénalement au même titre qu'un individu (le chef de l'État, de l'époque et ses successeurs) ? Le crime d'État déchire la doctrine en droit international public et oppose la notion de *raison d'État* (la préservation de la souveraineté) à celle d'*État de droit*. La controverse articule trois axes juridiques : le refus de la responsabilité pénale des États ; le glissement vers la responsabilité pénale individuelle ; les limites géopolitiques et l'épreuve de force entre le droit et la puissance. Suivez mon regard.

Source : OpenEdition Books, Geneva Graduate Institute Publications, 2005/2026.

Pretium doloris, stipule le droit. La douleur physique, morale ou psychologique a-t-elle vraiment un prix ? Et qu'en est-il du *solatium doloris*, cher à nos amis du Québec ? La souffrance individuelle par ricochet qui s'ajoute à la prime douleur de l'expulsion collective. Aussi grande soit-elle, la douleur fait-elle réellement grandir, comme le suggère Alfred de Musset dans « La nuit de mai » ?

*« Laisse s'élargir cette sainte blessure
Que t'ont faite au fond du cœur les séraphins noirs.
Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.
Mais, pour en être atteint, ne crois pas, ô poète,
Que ta voix ici-bas doive rester muette. »*

La parole relève ainsi d'une responsabilité mémorielle indéniable. Elle est indispensable à la comparution du silence des crimes et des criminels et à l'avènement de la vérité. Il convient, en effet, selon l'enfant de l'exil, auteur tardif, de donner la parole à ce peuple du silence comme oublié, dépouillé et meurtri par l'injustice et l'absence de réparation.

*« Les poètes sont les ambassadeurs du monde muet. Comme tels, ils balbutient, ils murmurent, ils s'enfoncent dans la nuit du logos, - jusqu'à ce qu'enfin ils se retrouvent au niveau des RACINES, où se confondent les choses et les formulations »*³⁴.

Donner la parole à un peuple de victimes qui se dépeuple par la mort naturelle ou le chagrin surnaturel, par le temps implacable et l'histoire d'un drame ravageur. Il s'agit à la fois de donner sens à la mémoire, à la recherche de la vérité, à un devoir de mémoire, à la réparation et à la justice, comme au souvenir, à l'oubli et à la nostalgie. Nostalgie, s'entend ! Il faut bien agir dans cette course effroyable contre le temps et la nuit diplomatique. *« Il s'agit de savoir si l'on veut faire un poème ou rendre compte d'une chose (dans l'espoir que l'esprit y gagne, fasse à son propos quelque pas nouveau) »*³⁵.

D'éthopée en hypotypose, de visage en paysage, de citation en fragment épique qui pique les yeux et l'âme, de diégèse en mimesis qui rendent compte de l'enfance de l'art, le neuvième enfant de l'exil esquisse le poème-fleuve de la résilience, de la vérité, la douleur, la justice et la mort. Grand bien lui fasse !

La littérature engagée ou non est libératrice, dit-on. L'écriture est parfois habitée par la dignité. Hors de tout pathos, le récit mémoriel se trame dans les ombres de l'histoire violente et les très longues préfaces du silence.

³⁴ Francis Ponge, *Le Grand recueil, tome II : Méthodes*, Gallimard, Paris, 1961 et 1997.

Lire « Le monde muet est notre seule patrie ».

³⁵ Francis Ponge, *La Rage de l'expression*, Gallimard, Paris, 1976 et 2023.

L'écriture blesse la douleur de l'intérieur. Elle n'est pas une relique contre l'oubli. Elle n'est pas une élégie secondaire de la résilience. Elle est et existe comme un défi du silence, du mensonge, du crime et de l'indignité humaine. Il s'agit de retenir les ombres, discuter les violences, faire *comparaître* les crimes subis par les petites gens sans voix, sans accès aux chapitres de l'histoire et de la littérature. L'écriture (poétique notamment) est une opération d'*ineffacement* du monde, selon Michel Deguy. Elle *inefface* la mélancolie et le chagrin, l'autre face de la philia et du deuil. Écrire est à la fois « un acte violent d'amour » et « le morcellement d'un cri », dit l'auteure oranaise Hélène Cixous (*Dedans*).

La langue consubstantielle du drame humanitaire de 1975 est aussi raide que la corde qui enserre le cou du pendu et la gorge du mouton sacrifié. Elle est aussi acérée que le fer des frontières barbelées qui transperce l'infortune des expulsés et glace leur sang. C'est une écriture du désastre ³⁶ et une poétique du vestige qui disent l'incomplétude du monde et du temps, combien même seraient-ils ceux des assassins ³⁷.

Le langage n'est pas un clavier tempéré par le silence et ses profondeurs. L'espace-temps n'étirole pas le verbe et ses métamorphoses. Morceaux clairsemés d'éthique et de courage, ils sont portés tous les deux par le devoir de vérité qui devient une mémoire pour les générations futures. Le neuvième enfant se souvient du grand-père, migrant du Tafilalet et puisatier dans l'Oranie coloniale, exhortant son père à veiller sur le palmier-dattier du mendiant, manne hospitalière au bord du champ ancestral dans l'oasis chérifienne pour nourrir الله في سبيل الله les passants, mendiants et pèlerins du désert (*nakhlât es-Sabil*, نخلة المتسول).

L'enfant de l'exil a soixante-treize ans en 2025 et sa rentrée littéraire tardive reste un combat légitime dans l'arène politique de la mémoire des sables. Avec les moyens éthiques du bord, les mots ouverts à la vérité - il est bien dommage qu'ils ne puissent être totalement performatifs et rendre la justice -, il demeure, selon le vœu de ses parents décédés, une sentinelle des sables et un passeur de mémoire, entre un palimpseste obsédant et des feuilles de vérité portées par l'harmattan.

Le poète suédois Tomas Tranströmer souligne :

« Trop de choses qu'on ne peut écrire ni passer sous silence !...
Parce qu'à la fin, les marges
Passent par-dessus les berges
Et submergent le texte » ³⁸.

³⁶ Maurice Blanchot, *L'Écriture du désastre*, Gallimard, Paris, 1980.

³⁷ Pascal Quignard, *figures d'un lettré*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle du 10 au 17 juillet 2004, sous la direction de Philippe Bonnefils et Dolorès Lyotard, Galilée, Paris, 2005.

³⁸ Tomas Tranströmer, *Baltiques. Œuvres complètes 1954-2004*, Gallimard, Paris, 2011.

« Finalement, il n'existe pas d'histoire simple, ni même d'histoire tranquille...

On se fraye une lecture parmi cassures et dispersion.

On forge des questions à partir de silences et de balbutiements. »

Arlette Farge

(Le Goût de l'archive) ³⁹

LA BRÛLURE DES INTERROGATIONS

En se dirigeant péniblement vers la gare d'Oran, la grand-mère se rappela, comme dans un flash-back cinématographique, son affreux état de bouleversement quand elle apprit l'expulsion de sa fille et de ses sept petits-enfants en décembre 1975. Ne sachant où aller, où donner de la tête, elle parcourut la ville comme une folle, désorientée par l'absence et la souffrance.

Toutes les portes se fermèrent à son interrogation suppliante :

- Où est ma fille, la chair de ma chair ?

Pourquoi l'expulser de sa chère terre ?

Où sont mes petits-enfants, êtres de mon sang ?

Où est mon honnête gendre, où sont mes gens ?

Elle erra à pied dans tous les coins et recoins de la ville, le cœur battant, l'esprit tourmenté, la tête vide d'affects réconfortants et, à la fois, pleine de fantômes qui rongeaient son cerveau en feu. Sans aucune nouvelle secourable de sa famille expulsée, elle hurlait intérieurement, habitée par une meute de loups des steppes qui avait faim de meurtres. Les souvenirs revenaient comme un incendie encerclant la pinède blanche de sa vieille mémoire, alors qu'elle s'approchait de la gare ferroviaire d'Oran. Celle-ci est une construction coloniale originale dont l'architecture de type néomauresque reprend les symboles forts des trois religions monothéistes (*Ahl Al-Kitab*, les Gens du Livre). L'horloge de la gare a une forme de minaret, ainsi vue de loin, la gare ressemble à une mosquée. Les grilles des portes et fenêtres ainsi que les plafonds du dôme (*koubba*) de la gare étaient ornés d'étoiles de David. Les peintures intérieures des plafonds de la gare portaient des croix chrétiennes. Ces beaux symboles de la communion des trois religions ont volé en éclats à Oran, la ville radieuse, *Wahrân Al-Bahia*.

N'écoutant que son feu intérieur, elle s'achemina en pleurs contenus vers les quais déserts de la gare. Le rail devenu plus humain lui permettra, sans doute, de retrouver sa famille expulsée par la soldatesque enragée contre les étrangers du Couchant lointain.

³⁹ Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, op.cit., p. 21.

C'est Frantz Fanon qui insistait sur la vertu de l'interrogation, dans un cheminement entendu comme « une descente aux véritables Enfers » :

« *Mon ultime prière : Ô mon corps, fais de moi toujours un homme qui interroge !* »⁴⁰.

Pourquoi, cette colère officielle et ce déferlement de haine du régime militaire, au fait ? Les Marocains d'Algérie ont-ils commis contraventions, délits et crimes en masse ? Ont-ils appelé au renversement de la *maïda* ? Qu'ont-ils fait de mal à l'Algérie qui demeure leur pays natal pour la plupart d'entre eux ? Une terre d'enfance ne s'oublie guère. C'est une vérité profonde, dit l'IA. Pourquoi ont-ils été sacrifiés le jour de l'Aïd Al-Adha ? Pourquoi, donc, mon ami ?

...*The answer, my friend, is blowin' in the wind !*

L'inédite voyageuse prit le train bleu du désarroi, sans penser à prendre un ticket de voyage. Les gens qui ont le blues et endurent forcément l'âme blanche de l'absence prennent toujours un train en retard de clémence. La miséricorde des paysages anticipera la tendresse. La détresse varie d'intensité selon le goût du sel partagé, le parfum des souvenirs ou l'amertume de la nostalgie.

C'est écrit, quelque part, dans les destins littéraires et les desseins poétiques. C'est suggéré dans les danses du hasard, les musiques douces et les silences violents. Les dessins de l'abstraction et les sculptures de sable portent, parfois, les traces de cette douleur bien humaine.

Sans le savoir, la grand-mère récitait du Coltrane en arabe dialectal. Amour suprême, l'errance n'a pas besoin de consignes de voyage ni de valise pleine de soucis. Une fleur de sel, un verre d'eau et une goutte de miel suffisent. Le malheur accompagne la solitude des veuves et des grands-mères sans lettres de créance. Le désarroi est l'ami de la nudité des pauvres sans pain ni prix littéraires. Le désenchantement de leurs romances amoureuses ou de leurs crimes passionnels effraie à peine leurs êtres sans certitude.

L'aïeule devint hurleuse de blues pour atténuer la douleur de ses entrailles vides d'affection céleste et de nourriture terrestre. Elle jeûnait longuement pour leurrer la langueur du temps sans amour et la douleur de la séparation. Elle ne priait plus régulièrement. Elle avait le jeu de mots faciles et le Coran alternatif. Ses prières allaient aux oiseaux oulipiens qui narguaient le ciel des hommes sans ailes. Elle aimait le chant des oiseaux, migrants ou non. « *L'oiseau, cette évidence non domestiquée qui apporte toute la forêt sous nos yeux, dans nos oreilles* », selon Fabienne Raphoz. Elle admirait cette fragile puissance ailée qui traverse librement les frontières du ciel et de la terre.

⁴⁰ Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Éditions du Seuil, Paris, 1952.

Elle avait perdu, depuis longtemps, le sens du réel incantatoire et le confort du rond-point giratoire. Elle ne savait pas, en effet, où aller vraiment, quelle direction prendre pour rejoindre ses amours dispersées.

- *C'est loin le Royaume du Maroc ?
C'est loin la frontière, Doc ?
Où vais-je, amère Misère ?
Dans quel vif état j'erre ?*

Elle rimait son vacillant destin en vers classiques et en distiques persans quasi mystiques mais délicieusement humoristiques au regard de son sabir oranais. Elle dialoguait ainsi avec son ombre. Une habile et sage manière d'exorciser la folie qui guettait les *chibanis* nostalgiques du jazz band des Planteurs ou de leur club oranais des cœurs solitaires. Elle éclairait ainsi sa voix perdue, sa tête en l'air et son âme en charpie. Ce fut, pour la prime voyageuse qu'elle était, un exercice salutaire qui allégeait sa peine d'aïeule venue d'ailleurs.

Dans un passable train d'infortune, elle prit de vitesse son malheur et la poudre d'escampette pour oublier le *purgatorio* de Dante ou de Mahler. Elle s'en allait dans la grâce d'Allah, loin des tempêtes des landes dessinées, pour se rapprocher de l'affection des siens expulsés d'Oran comme des chiens.

- *Mais mes êtres de sang où sont-ils donc ?
Perdus dans un fou marais de joncs ?
Quelle idée de partir dans la détresse ?
Et d'oublier de laisser une adresse ?*

Elle se reprit en rappelant à sa pauvre tête perturbée et sa raison en déliquescence qu'elle ne savait pas lire ni écrire. Une pure et fine analphabète qui a oublié, dans sa quête désespérée, de s'inscrire à la banque québécoise de dépannage linguistique. Elle ne savait pas lire l'heure, ni les journaux ni les horaires de train. Elle lisait la souffrance dans les visages éteints. Elle déchiffrait la douleur dans le décompte des jours sans pain et les nuits sans espérance. Chez elle, le dilemme cornélien tutoyait la perte de la raison et du sentiment quotidien. Sa lecture sensible du monde restait saisonnière. Nul ne savait avec précision comment elle dirigeait son monde, comment elle résistait à la folie et au désespoir. Son temps était-il métaphysique, pathétique ou pataphysique ? Allez savoir !

Allez Savoir. Et ce n'est pas le festival organisé par l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et la ville de Marseille qui nous donnera la réponse.

« *Le temps. C'est-à-dire ?* ».

L'horloge comtoise du salon oriental, stylisée à l'oranaise, violonnée avec un hublot marin, vide de sens et d'heures humaines, rythmait la grandiloquence du temps qui cheminait fatalement vers le cimetière *Sidi El Ghrib* ⁴¹.

*- Quelle étrange et absurde certitude ?
Nous demeurons solitude et finitude !
Comme le temps du monde passe vite
Livre volatile que la mémoire revisite.*

Ainsi soupirait philosophiquement l'horloge vacillante à la grand-mère somnolente qui ne pensait ou ne rêvait qu'au temps andalou du toréador jaloux. Allez savoir pourquoi !

Les bruits extérieurs ne l'émouvaient plus depuis longtemps. Elle n'attendait plus personne. Les aboiements du chien Bobby redoublaient quand passaient devant sa porte la caravane des légendes oubliées et la cohorte joyeuse des mendiants de l'amour. Plongé dans ses rêves mauves, le chat Minouche se prélassait sur le toit brûlant de soleil, snobait tous les passants, animaux et mendiants. Indifférent au commerce des humains et de la variété des espèces, il était placide, tout à son monde fauve. Seule la grand-mère adoucissait son regard félin, charitable, épris de pitié et de compassion pour ses deux fabuleux compagnons de solitude.

Le cœur meurtri de la grand-mère redoublait d'interrogations douloureuses. L'esprit en feu ne lui laissait aucun répit. Le doute qui taraude devient cauchemar et endurance d'un temps impitoyable, insupportable. L'absence de réponses et l'angoisse engendrée par le silence mettaient à l'épreuve son âme lasse et accéléraient son vieux rythme cardiaque. L'interrogation devenait ritournelle métaphysique.

*- Avaient-ils l'obligation de partir ?
Avaient-ils le temps d'avertir ?
Que faisaient-ils dans l'oubli ?
Attendaient-ils que sonnât l'hallali ?*

Elle reprit son courage à deux mains, ridées comme sa mémoire par les souffrances de la séparation. À pas de géant, en chant pèlerin silencieux, elle franchit l'impertinence des distances. Vogue la galère !

⁴¹ Le nom du cimetière des Planteurs à Oran. Le mot *El Ghrib* signifie également l'absent ou l'étranger.

Elle s'affranchit des morsures de la douleur pour revoir les siens, coûte que coûte. Belle façon impécunieuse de parler à l'en-soi car elle ne disposait d'aucun sou, aucun franc, rial, peseta, ni lire (elle ne savait pas lire, ai-je dit). Rien dans les mains, rien dans les poches. Ni dinar ni dirham ! *Walou*, zéro.

Zéro, un mot-chiffre et un signe du système numérique arabe (*sifr*), inventé par les Arabes et qui signifie vide, néant. Le zéro a migré en aimable invité en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud, en Océanie, en Antarctique et en Afrique. Bref dans l'univers, il y a de quoi en être fier en tant qu'arabe vilipendé. C'est l'unique immigré arabe adopté à l'unanimité dans le monde entier, semble-t-il.

Mais il y a débat sur l'origine arabe ou indienne du zéro. En particulier, lorsqu'on distingue la différence entre ce que les historiens des mathématiques appellent la *marque substitutive zéro* et le zéro en tant que chiffre. Le zéro en tant que marque substitutive, ou ses équivalents - marqueurs du vide -, sont observés depuis des millénaires. Selon Robert Kaplan, professeur de mathématiques à l'université Harvard, les Sumériens de Mésopotamie ont été les premiers à représenter ce fabuleux concept, il y a 5 000 ans et qui s'est propagé de la Mésopotamie antique à l'Inde et la Chine. Le zéro aurait été diffusé depuis le nord de l'Inde par les commerçants arabes le long de la Route de la Soie. Ils auraient ainsi contribué au développement des écoles de mathématiques et des problématiques complexes qui ont fait la fortune de l'Occident.

Pour adoucir son long périple, la grand-mère, désargentée et perplexe, pensait-elle vraiment à la controverse savante de l'origine du zéro ?

La grand-mère cheminait, clopin-clopant, dans la baraka d'Allah, obsédée et tourmentée par le seul désir de vivifier le miséricordieux en elle, et le clément de la chair de sa chair, toucher du doigt le cœur de la tendresse maternelle et raviver l'aimance meurtrie par l'absence-présence.

Revivifier le lien miséricordieux est un vocable que l'on trouve résumé dans une très belle expression de la langue arabe : *'ihya' al-rahim* : إحياء الرَّحِيمِ.

La revivification du miséricordieux, du tout miséricordieux et l'attachement viscéral au vivant ont été malheureusement rompus par une barbare chasse à l'étranger, une mathématique du zéro affectif et une rhétorique de la haine.

La grand-mère se souciait franchement peu que le texte de Brahmagupta intitulé *Brahmasphutasiddhanta*, écrit en 628 après J.-C. fût le premier texte à faire mention du zéro en tant que nombre et à inclure un débat sur l'arithmétique du zéro, notamment sur l'acte risqué que représente la division par zéro, selon le génial et oxfordien Marcus Du Sautoy.

Le souci de l'humble voyageuse est plus pragmatique : arriver à bon port et que la route soit soyeuse et moins rude pour son vieil âge et ses frêles jambes. La distance historique, matérialiste et donc dialectique comme diraient nos amis marxistes, entre le zéro et l'affect, l'avait égarée dans l'espace-temps du rêve avant qu'elle ne se réveillât dans le souvenir de l'amour silencieux, pudique qui la liait à sa famille dispersée. Revivifier le vivant, le clément et le tout miséricordieux en nous insufflé, insistait-elle en son for intérieur. À son passage, distanciation brechtienne oblige, le grand dramaturge berlinois la salua chaleureusement, l'encouragea de poursuivre son chemin de traverse et la lecture des tragédies antiques (ignorant, pauvre de lui, qu'elle restait analphabète). Admiratif de son périple de fer et de sa lutte des classes pour la tendresse, il insista et la nomma *Grand-mère Courage*, dans le nouveau théâtre saharien des ombres et le désert des sables mordorés.

Sur le quai presque vide, la grand-mère arrangea sa robe kabylo-rifaine trainant un peu par terre, chiffonna sa beauté d'antan et ses cheveux blancs dans un foulard multicolore qu'elle croisa en un nœud sévère et enragé. Avec un air décidé, elle interrogea un jeune homme au visage pâle et tourmenté, lui semblait-elle.

- *Dis, ouldi (mon fils), ce train va-t-il à Oujda ?*
- *Non, khalti (ma tante), il s'arrête à Maghnia,*
Ces chiens de Marocains ont fermé les frontières
Redoutaient-ils que l'on n'envahît leurs prières ?
Le train te déposera au poste-frontière Zouj Bghâl.
- *J'aurais donc le temps d'admirer le ciel et le hilal !*
Merci, mon fils, aide-moi à monter dans ce char
- *Où sont vos bagages, khalti ?*
- *Dans ma mémoire, ya ouldi.*
Tu comprendras cela, un peu plus tard !

Brisée de fatigue physique et morale, elle s'affala sur la première banquette du compartiment de train qui ne présentait pas l'âme d'une couleur. Contrairement au train de Coltrane, il n'était pas bleu mais d'un gris spartiate défiant toute concurrence esthétique. Elle s'endormit jusqu'au passage d'un vieux contrôleur qui n'attendait visiblement que le dernier train de sa retraite professionnelle.

- *Donnez-moi votre billet, Al-Hajja, s'il vous plaît,* dit-il avec respect et déférence coutumière (d'où le nom d'*Al-Hajja*, celle qui a accompli le pèlerinage sacré de la Mecque, ou non).

- *Oh, mon fils, je n'ai rien pris sur moi, comme tu vois, je suis seule et vieille sans argent ni bagage. Les temps sont difficiles, le malheur est grand et j'ai perdu ma fille, mes petits-enfants et ma mémoire.*

Le contrôleur constata qu'elle n'avait, effectivement, rien sur elle, elle voyageait libre comme l'air. Elle ne possédait aucun titre de transport, aucun bagage digne de ce nom. Elle errait dans la volonté de Dieu qui présidait aux desseins du monde et de ses occupants passagers, comme dans le train de la vie et la roue de la fortune. Compatissant, le vieux contrôleur ne répondit pas et laissa la grand-mère prolonger son sommeil et son périple, sans argent ni carte d'identité ni destination sûre. On devinait qu'elle était animée par une rage ontologique qui transcendait les frontières, portée par une secrète carte du ciel qui indiquait le chemin des cœurs. Mue par une lueur intérieure qui défiait le déchirement et la séparation. Dans la pénombre du songe ferroviaire, elle devint baronne du rail et du destin incertain. Son journal de bord est oralité silencieuse, son journal de vie intériorité de prière. Les deux cahiers mutins de l'aïeule, spiralés par l'imaginaire orphelin d'intertextualité, rythmaient les tremblements du train du hasard, et ne suivaient aucune ligne éditoriale, aucun droit chemin de fer. La grand-mère courait le mot "bienvenue". Cahin-caha, elle s'évertuait à garder le cap du rêve, bercée par les secousses d'une chanson de raï qu'on entendait vaguement au loin, entre les grincements des roues du train rouillé par le temps et l'usage des métaphores. *Hue caballo ! Hue caballo !* reprit-elle dans son sabir oranais intérieur.

Pensant tout à coup à la déportation des voyageurs sans retour, elle se réveilla dans les champs de sable cotonneux d'un blues transfrontalier, mais d'un furieux désir de vivre, en sublime égérie des oiseaux exilés du *Birdland*.

Le chemin des cœurs à apaiser n'a pas d'obstacle épistémologique, dirait Bachelard, le psychanalyste du feu. L'émerveillement a quelque part sa voie d'évidence. Il mène presque aveuglément à la caresse chaude de la main tremblante, au visage perdu de vue que la fermeture des frontières a outragé. Le lien tant espéré dénoue les menottes du temps et libère l'affect sensible et meurtri. Il y a un appel de la forêt (de signes, bien entendu), comme il y a un appel de la lumière. Les apparences deviennent plus humaines. « *Quelques fois la lumière porte jusqu'à vos regards des morceaux de nos apparences* », écrit Pascal Quignard. Comme pour nous réconcilier avec nous-mêmes et les autres, ensuite. C'est dans le clair-obscur de l'exil et dans le désir de lumière que s'esquisse le sentier sans gloire mais tout constellé de la douceur des retrouvailles du cœur.

Tant bien que mal, la grand-mère arriva à la dernière station de gare algérienne.

- D'où sors-tu, Ô terrible grand-mère ?

Où vas-tu avec ce livre de Heidegger ?

Que n'as-tu à la main Saint Coran et chapelet de prière ?

lui demandèrent les douaniers ahuris et somnolents.

- Je viens des ombres spongiaires et des lierres !

Je sors de l'incendie des âmes sans minaudière !

Je reviens aussi de l'enfer de ce jour et d'hier.

Je chemine vers la présence de Dieu

Qui m'a grand ouvert les yeux !

répondit la grand-mère, avec malice et philosophie.

Devant l'incrédulité des policiers, douaniers, militaires et supplétifs des frontières armés jusqu'aux dents, la grand-mère résolue passa son chemin. Elle fila subtilement entre leur soldatesque souricière. Elle se faufila entre deux mulets tapis dans la pénombre et un tapis usé de prière, dormant au clair de lune. Elle poursuivit son voyage à l'ombre des misères, des saisons en pleurs et peut-être des jeunes filles en fleurs qui attendaient son retour odysseén. Elle retrouva, à pied, le dernier poste-frontière, à sept kilomètres de la ville d'Oujda. Sans papier d'identité ni valise, le cœur nu et la rage au cœur, elle se débattit contre tous les barbelés humains et les gardes de fer. Puis elle regagna la nouvelle gare d'Oujda, nostalgique de la gare-village Colouche, centenaire et silencieuse qui n'a pas connu les Restos du Cœur de Coluche ni ceux des exilés du Ramadan de la mémoire. Ombre d'elle-même, la grand-mère ne pouvait mettre fin aux tourments de son vieil esprit, aux lancinantes interrogations qui peuplaient son voyage.

- M'empêcher de voir les miens ?

Sont-ils devenus fous ces chiens ?

M'interdire d'aller de l'avant ?

Brader ma tendresse à l'encan ?

Elle se tut un instant, entama une prière intérieure. Au bout d'un moment d'une densité mystique non quantifiable, elle baissa son corps endolori, prit à genoux un morceau de terre chérifienne, huma la terre sacrée comme du bon pain. Elle l'embrassa comme un bout de cœur, une chair de sa chair, un chant de l'âme de sa famille expulsée et qu'elle allait bientôt retrouver. Un baiser anticipé. Un amour concilié. C'était son unique certitude et son vœu pieux soutenant depuis le début son vaillant voyage. À l'impossible la grand-mère était tenue.

À Oujda, elle erra dans les champs-vestiges des dernières tentes humanitaires attendant les ultimes familles marocaines expulsées de l'Oranie. Ne sait-on jamais à quel nombre, les Hautes autorités voisines allaient cesser la déportation des Marocains d'Algérie et peut-être des pauvres âmes fourbues comme elle ?

L'oujdi et l'oranaï présentent les mêmes subtilités langagières et le même sens de l'hospitalité et de l'humour. Ils sont voisins et frères depuis les premières lueurs, les matines prières du *fajr* (aube). Ils se connaissaient depuis le cri primal, la pauvreté indigène et le *trabendo* nécessaire à la survie. Ils commercent ensemble depuis les balbutiements des frontières coloniales et l'architecture antédiluvienne des fraternités singulières. La bataille du raï ne les sépara pas d'un pouce. Le chant andalou nostalgique de l'âge d'or d'Al-Andalus demeure une mémoire musicale partagée. Elle est le solfège du passage secret des frontières. Les Oujdis et les Oranaï continuent de se saluer de part et d'autre des frontières phtisiques, fermées à tout passage en 1994. Les familles algéro-marocaines séparées s'embrassent toujours et encore au-delà de la rivière de la perle bleue. Le vécu frontalier est une histoire d'amour qui perdure ⁴².

Un jeune footballeur désœuvré accompagna la grand-mère jusqu'à la gare centrale, lui offrit un frugal repas et le prix du billet de train jusqu'à la ville de Rabat, capitale du Royaume du Maroc. Un dernier périple spirituel vers l'oubli de la fatigue et des murs berlinois de la séparation. L'étrange odyssée ferroviaire et le chemin de croix arrivaient à leur terme.

Le croissant de lune dans le ciel sans nuage est une lueur d'espoir. Sa lumière étrangement brillante illumine le souvenir des sentiers de pierre vaincus, la joie intérieure des frontières franchies. La clarté ambiante la surprit agréablement. Sans crier gare à ses yeux passablement fatigués, elle signalait la fin des tourments et anticipait les heureuses retrouvailles. Une drôle de légèreté soulageait son corps meurtri et son âme harassée par le long pèlerinage des chemins de traverse, pierreux, sableux, épineux. En elle, naissait un souvenir de sentiers de sainte gloire et de bravoure personnelle. De son esprit s'estompait la souvenance du mal enduré. Ce sont, désormais, des morceaux de mémoire homérique qui allaient peupler son retour clandestin à Oran. Une renaissance moins tourmentée à Dieu et à son éternité minérale d'outre-tombe. « *Tout a une fin, c'est le commencement qui est rare* », écrit le narrateur du Prénom de Dieu ⁴³.

⁴² Fatiha Daoudi, *Vécu frontalier algéro-marocain depuis 1994. Quotidien d'une population séparée*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2015.

⁴³ Hélène Cixous, *Le Prénom de Dieu. Nouvelles*, Grasset, Paris, 1967.

Un livre-choc esthétique et conceptuel que Jacques Derrida qualifia d'OLNI : objet littéraire non identifié.

La nuit venue, les souvenirs douloureux envahissaient son cœur malmené par la tempête géopolitique des sables et l'hérésie religieuse de l'Aïd al-Adha. La nuit se prolongeait, blanchissait sévèrement ses vénérables cheveux et incendiait sa vieillesse ⁴⁴, les souvenirs heureuses soulevaient son âme vers les confins intérieurs du matin calme. Un sourire entendu colora le doux visage de la grand-mère et fit courir un véritable frisson de bonheur à l'ombre amie de son ombre coutumière. Un silence d'ange sacra discrètement leur amitié et leur complicité de voyageuses clandestines de la mémoire des sables.

Un ange passa.

Le grand condor des Andes, l'animal-totem de la liberté s'élança dans les cimes incas de la transcendance. Ses battements d'ailes dans l'azur donnèrent naissance à la musique andine qui ruissela en pluie de sons vertigineux sur la terre bénie par les divinités du panthéon inca. La musique du cosmos inspira, au XVII^e siècle, le théâtre lyrique espagnol et en particulier la *zarzuela* dont l'appellation provient du nom d'un lieu de villégiature royale au nord de Madrid, *El Palacio de la Zarzuela* (Palais de la Ronceraie, *zarzas* en espagnol signifie ronces) où se donnaient moult Fiestas de la Zarzuela. Ce qui donnera en abrégé la zarzuela.

El cóndor pasa.

C'est une pièce théâtrale musicale écrite par le compositeur péruvien Daniel Alomía Robles sur un livret original du dramaturge liménien Julio Baudouin dit Julio de La Paz. Le nom prédestiné du librettiste créa une musique de paix, un hymne à la paix, justement. La grand-mère et son ombre coltranienne pensèrent : *La guerre de Troie n'aura pas lieu.*

Le grand condor est le symbole national des pays de la Cordillère des Andes. Le thème mélodique *El cóndor pasa* symbolise le réveil de la conscience amérindienne et le retour aux sources. Il devint un standard de la musique folk, un emblème du *Flower Power* et de la sensibilité écologique qui ne se résume pas à la défense de la résine extraite des fleurs femelles de la plante de cannabis. Il consacra la musique andine au niveau international et contribua à l'éclosion des Musiques du monde... en 1975. L'air chanté devint également un symbole de paix, de justice sociale, d'harmonie écologique et d'amitié entre les peuples.

⁴⁴ اشتعل شعري شيباً : J'ai essayé de prolonger et traduire la belle expression poétique arabe :

« Ichta'ala cha'rouha chayban jadidan ».

Voici une réponse artificielle, autrement métaphorique : « J'ai vécu... mais mon âme n'a connu que deux nouvelles blancheurs. » لَقَدْ عَشْتُ... لَكِنَّ رُوحِي لَمْ تَعْرِفْ سِوَى بِيَاضِينَ جَدِيدِي.

Hardies comme Catherine Ringer et Rita Mitsouko et les joues rose pâle comme des jeunes filles en fleurs, la grand-mère et son ombre se donnèrent chaleureusement la main et crièrent au ciel :

Ding Dang Dong... Ringing at your bell... et si nous allions chanter maintenant avec les oiseaux du paradis.

Ding Dang Dong... Waiting for the sun... et si nous allions marcher maintenant sur les sables verts et les rivages rouges de la liberté.

Puis, enhardies et les lèvres rouge écarlate comme des pivoines, elles crièrent à la douleur évanescence :

Ya Leil Ya Leil... et si nous allions danser maintenant sous l'or de l'arganier et du caroubier.

Ya Leil Ya Aïn... et si nous allions boire maintenant le thé sous la pénombre de l'olivier et du palmier dattier.

Paraphrasant Jean Giraudoux, et comme triplement inspirée par le Grammairien de la douleur, l'Ange exterminateur du mal et le grand Mentor des illettrés et des analphabètes, la grand-mère oranaise confessa à son ombre mythologique :

La guerre des sables n'aura pas lieu.

**LE TRAIN BLEU
DE L'AMOUR SUPRÊME**

« Les hirondelles :
"qui toutes rayent le ciel
Effrontèrent les limites" »

Fabienne Raphoz

(*Jeux d'oiseaux dans un ciel vide, augures*) ⁴⁵

LES RETROUVAILLES DU CŒUR

Arrivée à Rabat, à la sortie de la gare du centre-ville, la grand-mère oranaise fut éblouie par la lumière et la blancheur des immeubles administratifs ou bancaires, les allées boisées et spacieuses de la capitale. Elle interpella une jeune et élégante étudiante qui descendait d'un petit taxi bleu :

- Mon petit-fils travaille au ministère de la retraite (sic), en face de la Cathédrale des Français (re-sic), cela ne doit pas être très loin d'ici, m'a-t-on dit dans le train. Pouvez-vous me montrer l'endroit exact, *Ya Benti* (Ô ma fille) ou m'y conduire, ce qui serait encore mieux. Qu'Allah te donne Sa Protection et Sa Bénédiction. Qu'Allah rougisse ton visage. Cette dernière expression de remerciement est typiquement oranaise, elle est adressée par les personnes âgées aux jeunes gens aimables et serviables.
- C'est effectivement, juste en face, on voit d'ici le sommet de la cathédrale Saint-Pierre, répondit souriante la jeune femme. *Yallah, Al-Hajja*, je vais vous aider et vous y amener. Comment se nomme votre petit-fils ?
- Mohamed, comme le Prophète. Que la Paix d'Allah soit sur lui et Lui, répondit-elle.

C'est ainsi que la grand-mère oranaise retrouva son petit-fils oranais, inspecteur des finances au ministère de l'Économie et des Finances et détaché à la Caisse Marocaine des Retraites. Bouleversé par le visage fatigué et heureux de sa grand-mère, le petit-fils devenu jeune homme dans la force de l'âge se mit à pleurer en l'embrassant et la serrant sur son cœur. Il prit, de suite, congé de son travail et l'emmena à la maison familiale. Trente années de séparation !

Elle retrouva sa fille, ses petits-enfants et sa famille expulsée d'Oran, réunie, presque au complet, dans une modeste maison située dans le quartier dit de la renaissance, *Hay Nahda*. Après la surprise et l'étonnement, les retrouvailles fulgurantes se noyèrent dans un océan de larmes, d'embrassades et de rires. Ce fut une véritable renaissance des âmes perdues de vue et des corps absents du regard. Les parodies de la destinée et de la violence politique ou religieuse se suivent comme les nuages du ciel mais ne se ressemblent pas.

⁴⁵ Fabienne Raphoz, *Jeux d'oiseaux dans un ciel vide, augures*, Éditions Héros-Limite, Genève, 2011.

Une litanie ou une esthétique du clair-obscur. On peut en faire un drame lyrique, une fiction littéraire, une farce politique et les jeter dans l'oubli ou dans les geôles de l'histoire. Comme si la vie pouvait se résumer à un arrêt sur image, un flash pittoresque ou (im)pitoyable. Apprenant son séjour inattendu à Rabat, le neuvième enfant de l'exil, vivant en France, prit le premier avion et vint embrasser sa grand-mère qu'il n'avait pas vue depuis trente-trois ans. Il renoua ainsi avec la douceur du visage ridé, aimé puis avec la douleur silencieuse de l'aïeule, et par ricochet avec celle des victimes humbles invisibilisées par l'histoire des sables, suivant le mot de Frida Kahlo, une autre accidentée de l'histoire des arts.

*« Sentir dans ma propre douleur,
La douleur de tous ceux qui souffrent
Et puiser mon courage dans la nécessité de vivre
Pour me battre pour eux »*⁴⁶.

Serait-ce là, son destin d'auteur-témoin d'une tragédie humaine devenue silence. Le train bleu de l'amour suprême⁴⁷ réunit enfin les âmes égarées car séparées par la cruauté saisonnière d'obscurs généraux, dirigeants de l'absurde, tyrans de la cupidité et assassins de la mémoire.

Les retrouvailles se coloraient d'une euphorie de pleurs et de joie, de rires et sourires étonnés. Personne n'attendait une telle et grandiose surprise. Elle avait osé ! C'est notre grand-mère, criaient de joie les enfants ! Elle est ici avec nous. Le récit de l'odyssée ferroviaire ravit encore aujourd'hui la jeune audience incrédule. Comment avait-elle pu, seule et sans passeport ni bagage, faire tout ce chemin extraordinaire ? Avait-elle un don caché de vieille grand-mère, un inénarrable et antique savoir-faire ? À l'irrévérence de la terre qui se fissure, un jour de pleurs, le sang oppose la résilience des mains qui se touchent dans l'exil, dans les heureuses retrouvailles. Les larmes et les rires de la nuit des souvenirs apaisent l'interminable attente, finalement vaincue par l'ingénuité d'une aïeule fière et courageuse. L'affection du soleil des cœurs ralliés et la langue murmurée des présences éloignent la colère des dieux et des hommes. Leurs crépuscules métaphoriques se métamorphosent en aube et aurore. Se retrouver après une si longue absence, c'est caresser les mains chaudes et les perles fines de la messagère du dernier train bleu de la tendresse et toucher du doigt la musique suprême du temps retrouvé. Une euphorie, une fêria, une effusion et un silence sans adjectif.

⁴⁶ Frida Kahlo, *Frida Kahlo par Frida Kahlo. Lettres 1922-1954*, Points, Paris, 2009.

⁴⁷ John Coltrane, *Blue Train*, album enregistré le 15 septembre 1957, Blue Note Records.
John Coltrane, *Love Supreme*, album-concept enregistré en 1964, Impulse ! Records.

Se retrouver, c'est revivre, c'est comme une maladie d'amour qui recouvre santé, vie et paradis. Revoir sa grand-mère, c'est humer les prairies chaudes où poussent le piment, l'orge et les fleurs du songe. Ressentir les fragrances du temps nostalgique de l'enfance. C'est repenser à l'exquise saveur des saisons naturelles reconquises contre la violence politique des dirigeants militaires. Haineux seigneurs de l'oued, usurpateurs des richesses nationales, rentiers d'une mémoire sélective et saigneurs du bled et de la fraternité transfrontalière.

Les feuilles de tendresse du temps remémoré rythment le vivre encore et son chant de pluie printanière. Dans le baluchon imaginaire sauvé du train de la séparation-déportation, dormait une poignée de sablés oranais, de *torno(s)*, gâteaux immémoriaux et arômes proustiens de l'enfance qui revenaient au galop vous dire bonjour. La grand-mère savait diluer le temps des veillées jusqu'à la chute des paupières sur le rêve affolé par les couleurs étranges de la nuit arc-en-ciel. Une nuit tendre jusqu'à l'oubli de soi, une nuit belle comme le jour. Les enfants touchaient la grand-mère comme du bon pain, tâtaient ses vieux membres ridés par la nature et le temps des déchirures. La grand-mère ne fit jamais allusion à l'expulsion collective des Marocains d'Algérie et à sa famille éparpillée, désormais, des deux côtés de la frontière. Elle vivait intensément le temps présent, respirait profondément le souffle discret de l'attachement indéfectible, momentanément perdu de vue, dirait Jacques Pradel. Elle engrangeait secrètement un champ de douceurs humaines pour le voyage discret du retour, tout en craignant les tournures oppressantes de l'adieu.

*- Comment porter la tendresse quand on n'a qu'un visa périmé pour l'enfer ?
Comment fuir l'horreur des frontières fermées à double tour de fer ?*

N'y pensons pas en ce jour béni !

Écoutons le cœur qui bat et qui rit !

Je sais que le temps qui passe viendra serrer le cœur.

Je sais que l'arbre sèmera les graines porte-bonheur.

Le neuvième enfant de l'exil se dit, en son for intérieur, que c'est, sans nul doute, l'ultime adieu à la grand-mère. Les liens sont renoués pour une paix intérieure qu'aucun tyran n'atteindra. Les frontières vont de nouveau séparer la famille. Il ne pourra rentrer à Oran, même en cas de malheur ou de décès. Il en est comme définitivement banni, exilé de sa terre natale, expulsé encore une fois. Un obstacle physique et mental qui déchire. Le cœur d'enfant peut voler en éclats et ruiner les lumières du souvenir. En rester là, chérir cette pause bénie, réconciliatrice de l'absence-présence. La grand-mère ne manquera néanmoins pas de pleurer.

Il pensa soudainement à la chanson *Ya El Menfi* ⁴⁸ : Ô le banni, ô l'exilé !

قولوا لأمي ما تبكيش، يا المنفي
ولدك ربي ما يخليش، يا المنفي

Le premier couplet en phonétique :

« *Goulou lemme ma tebkich, ya el menfi*

Weldak Rebbi ma ykhelihch, ya el menfi »

« *Dites à ma mère de ne pas pleurer, ô banni.*

Dieu n'abandonnera pas ton fils, ô banni ».

La chanson mélancolique accompagnait la douleur des mères qui voyaient émigrer en France et en Europe leurs enfants et proches mais aussi la désespérance des jeunes migrants oranais refoulés ou expulsés de France.

- *For ever stay gold in our heart*, dit finalement l'étudiant à sa grand-mère

- *You're so smart, part of my heart, keep cool and carry on your art*, fusa la réponse rimée de l'aïeule.

Vous dirais-je qu'il en resta baba (sans rhum ni cerise sur le gâteau) pendant de longues heures, avant de comprendre que c'était l'ombre saussurienne de sa grand-mère qui traduisait le sabir oranais, franco-arabo-espagnolo-judéo-berbéro-anglo-américain. Excusez du peu ! Au cours de longues veillées de chuchotements et de douceurs amandines, la grand-mère rappelait à son auditoire ébahi, les événements de la guerre d'indépendance. Ethnologue et historiographe dans une âme analphabète, elle fit récit de la douleur coloniale comme pour atténuer la déportation post-coloniale. Elle ornait le vécu des souffrances par des anecdotes qui firent rire et pleurer ses petits-enfants réunis, bouche bée devant le récit jubilatoire de l'aïeule. Elle devenait infatigable, sa narration polyphonique semblait la libérer des lourds silences de sa grande solitude oranaise. Son profond amour convainc les larmes de ne point couler, les sourires de ne pas se flétrir et le feu de la vie de ne jamais s'éteindre. Elle donnait aux mots et aux choses, aux humains, animaux et paysages, leur part de merveilleux et de rêve. Inoubliable !

⁴⁸ Une chanson d'Akli Yahiaten né en 1933 à Aït Mendes, village de la commune de Boghni, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le chanteur, auteur-compositeur, luthiste et mandoliste algérien d'expression kabyle choisit, en 1959 en prison, d'écrire la chanson emblématique en arabe dialectal pour l'universalité du message de l'exil carcéral colonial et de la souffrance des immigrés en France. La chanson est enregistrée et sortie en 1962. Elle est reprise notamment par Cheb Khaled, Faudel et Rachid Taha (album 1.2.3 Soleils et Diwân, Barclay records, 1998).

Ya El Menfi signifie Ô le banni, Ô l'exilé, le déraciné, arraché à sa terre natale et à sa famille. La chanson évoque la déportation des Algériens insurgés contre la colonisation française (notamment la révolte de Cheikh El Mokrani ou insurrection du 16 mars 1871) vers les bagnes coloniaux de la Nouvelle-Calédonie, la Guyane ou Madagascar. La chanson serait une reprise d'un vieux chant d'exil kabyle se souvenant des déportés algériens dans les îles du Pacifique. Une complainte de la douleur ancestrale et un hymne intemporel, universel.

*« Les adieux ne sont que pour ceux qui aiment avec leurs yeux.
Parce que pour ceux qui aiment avec leur cœur et leur âme, il n'y a pas de séparation. »*

Jalâl al-Din Rûmi
Rubâi'yât ou les Quatrains ⁴⁹

L'ADIEU APAISÉ

Le temps allongeait ses ramures comme par magie pour les enfants émerveillés par une nuit de contes sans fin. La grand-mère n'avait pas lu *La Conférence des oiseaux* de Farid al-Din 'Attar mais revenait beaucoup sur les récits d'oiseaux ordinaires et extraordinaires, au plus grand plaisir de l'audience puérile ravie.

« Le cycle de la vie va de l'enfance à l'oiseau », dit le poète Guillaume Condello. Les oiseaux sont les horlogers éblouissants du ciel, les enchanteurs de l'enfance et les passeurs de la mémoire. Les langues ocelles font vivre et voyager notre mémoire transfrontalière. Le retour miraculeux des saisons est porté par le bec des oiseaux, dit l'ornithologue. Les bons moments ont, malheureusement, une fin qui pince le cœur. Juste remis de tant d'émotions oubliées, les petits-enfants s'écrièrent en chœur :

- *Maintenant, tu vas rester vivre avec nous, grand-mère, n'est-ce pas ?*

- *Vous le savez bien, mes petits, je suis obligée de partir. Mon âme lestée de votre douleur est rafraîchie et légère. Bien qu'il saigne d'une autre manière, mon cœur est partagé et va vous dire au revoir.*

Vous le savez, j'ai encore mes enfants à Oran (vos deux oncles, leurs enfants, vos cousins et leurs familles). Puis il y a ma maison solitaire qui pleure en bas du Belvédère.

- *Oui, nous le savons, douce grand-mère.*

- *Il y a les tombes sacrées de vos grands-pères et de votre sœur que je ne peux laisser sans eau ni fleurs. Je leur donnerai de vos nouvelles, je rassurerai leur pauvre âme qui a dû bruire et bouillir dans son minéral réceptacle de terre et de vers.*

Enfin, il y a mon chien Bobby qui me tiendra encore compagnie et mon chat Minouche qui écouterait mon odyssée. La grande maison de l'amour est dans le cœur et elle n'a pas de frontières. Voilà ce que j'ai appris de vous et du train tourmenté de l'espoir.

- *Ne pleure pas, grand-mère, disent les enfants en chœur. Nous serons toujours avec toi, de tout cœur. Nous ne t'oublierons jamais, comme jamais nous ne t'avons oubliée.*

⁴⁹ Jalâl al-Din Rûmi, *Rubâi'yât ou les Quatrains*, Albin Michel, Paris, 1993.

- *Alors soyez indulgents avec moi, je reviendrai un jour. Aidez-moi à vous quitter par les yeux mais jamais par le cœur. Ne me laissez pas pleurer devant vous. Vous avez rempli mon âme de joie, de sourires et de fleurs.*
- *Voici un bouquet d'iris que tu déposeras sur la tombe de notre petite sœur Khadija qui repose solitaire au cimetière des Planteurs. Voici des fleurs sauvages pour les tombes oranaises de nos grands-pères.*
- *Avec les trésors de tendresse que j'emporte dans la mémoire, je peux, désormais, noyer le chagrin de la mer, sachez-le, petits bouts de chair de ma chair ! Vous voir et revoir est pur bonheur.*
- *Va en paix, grand-mère,* répondirent les petits-enfants en chœur.

La grand-mère retourna à Oran, sa ville natale, un peu plus rassurée et apaisée mais profondément touchée par l'expérience des limites qu'elle venait de vivre. Remuée et endolorie sans doute par d'autres couleurs de la tendresse, naviguant entre deux frontières de l'oubli, entre deux souvenirs morcelés, entre deux nostalgies contraintes, entre deux mémoires qui n'en faisaient plus qu'une. La grand-mère partit avec le sentiment d'avoir joint l'injoignable, retissé les liens étirés par l'hiver de l'ogre militaire et la nuit des barbelés. Elle avait traversé le temps endolori et vaincu les sordidissimes frontières. Clandestine de l'amour grand-maternel, elle fit un voyage-éclair entre deux religions incomprises, entre deux espace-temps de l'affection saisonnière, fragmentés par une guerre des sables qui n'aura pas lieu.

Son voyage dans l'incertitude ponctuée d'espérance est un pèlerinage séculier osé qui s'apparente à un *isrâ'*⁵⁰ ingénu, fabuleux et sacrément violent à la fois. Un périple contemporain extraordinaire d'une grand-mère courageuse, portée par les lumières du sang endolori et de la chair déchirée par une nuit d'hérésie politique et religieuse qui perdure. La grand-mère a défié la fiction des frontières. Le souvenir et la mémoire de son odyssée demeureront ineffables. Souverain bonheur et ultime bien. « *Il n'est frontière qu'on n'outrepasse.* » dit l'écrivain, philosophe et poète martiniquais du « Traité du Tout-Monde ».

Les grands-mères de tous pays ne mourront pas car elles portent, dans les ailes parfaites de leur mémoire d'or, les rêves les plus fous des enfants et petits-enfants du monde que les frontières n'empêcheront jamais de se donner la main.

⁵⁰ *L'isrâ'* est le voyage nocturne du prophète Mohamed, de la Mecque à Jérusalem et suivi par le *mi'raj* qui est l'ascension élevant le Prophète aux cieux, en compagnie de l'ange Gabriel, sur une monture appelée *bouraq*. La tradition islamique situe cet événement prodigieux le 27 *rajab* (septième mois du calendrier musulman) de l'an 2 soit vers 620 de l'ère chrétienne. Il est commémoré chaque année durant la nuit de l'ascension ou *laylat al-mi'raj*.

La mémoire de la grand-mère est un cheval blanc ailé qui galope vers les champs élyséens de l'éternité sans frontières. Là où nous cheminerons tous. La communion d'une terre aimée et d'un ciel rêvé qui nous réunira tous un jour ou peut-être une nuit. Il sera temps alors d'effacer, de la douleur mais pas de l'histoire, un jour de fête sacrifiant des hommes comme des bêtes, un *aïd* souillé par une stratocratie piteusement cachée derrière ses ombres politiques et ses ombrelles religieuses, trouées d'indigence, d'indignité et de félonie. Le tombeau des regrets restera un désert sans âme où s'endormira la tempête des sables. Le voyage clandestin de la grand-mère reposera dans les annales populaires de l'histoire. Au sein d'un voyage-éclair intrépide, la grand-mère nous laissa des graines de tendresse pour ensemençer les jardins publics ou plus discrets où pousseront les sourires furieux et lumineux des enfants sans frontières.

Quelques jours après son retour sans peine à Oran, elle réconcilia ses deux fils, quelque peu fâchés par des broutilles. Elle dîna avec les membres de la famille algérienne, grands et petits. Elle rentra, soulagée et légère, dans sa maison de solitude où l'attendaient son chien Bobby et son chat Minouche, veillées par la voisine. Je ne sais si elle fit beaucoup de songes, ni si elle laissa un testament ou psalmodia des prières dans la nuit de l'espérance. Je ne sais si elle a eu peur une dernière fois. Elle rendit l'âme, le lendemain, dans sa maison proche du Belvédère et sa blancheur immaculée, surplombé par le sanctuaire de *Notre-Dame de Santa-Cruz* et le cénotaphe vénéré de *Sidi Abdelkader al-Jilani*. Paix à son âme.

La grand-mère habitait en bas du Belvédère, un lieu privilégié de la promenade des Planteurs d'Albert Camus quand il rendait visite à Francine Faure, mathématicienne et pianiste oranaise qu'il épousa en secondes noces en 1940.

Il y a un malentendu camusien sur Oran, ville du vide dévorée par le Minotaure et l'ennui puisqu'*elle tourne le dos à la mer*, cachée par les falaises ⁵¹. Il y fit néanmoins halte car Oran est une école de la lucidité pour affronter l'Absurde. Contrairement à Tipaza qui est ressourcement et certitude de beauté. Les deux villes composent en réalité la pensée de Midi, une philosophie méditerranéenne qui équilibre la lucidité rigoureuse d'Oran et la ferveur lumineuse de Tipasa. Et si je vous disais que c'est la grand-mère oranaise au bord du Belvédère qui lui a murmuré, loin de la peste, cette belle phrase : « *Au milieu de l'hiver, j'apprenais enfin qu'il y avait en moi un été invincible* » (Retour à Tipasa). Puis elle le réconcilia avec la beauté radicale d'Oran : « *Sur les plages d'Oranie, tous les matins d'été ont l'air d'être les premiers du monde. Tous les soirs d'été prennent un visage de solennelle fin du monde* » ⁵².

⁵¹ « *Le Minotaure ou la halte d'Oran* », in Albert Camus, *Noces* suivi de *L'été*, Gallimard, Paris, 1959.

⁵² Albert Camus, *Carnets I, mai 1935-février 1942*, Gallimard, 1962.

L'ambassadeur, vétérinaire de brousse et poète sénégalais Birago Diop nous révèle cette sagesse africaine :

*« Les morts qui sont morts ne sont jamais partis :
Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire...
Les morts ne sont pas sous la terre :
Ils sont dans l'arbre qui frémit...
Ils sont dans l'eau qui coule...
Ils sont dans la case, ils sont dans la foule :
Les morts ne sont pas morts. »*⁵³

Le poète suédois et Prix Nobel Tomas Tranströmer nous rappelle cette vérité ontologique :

*« Il arrive au milieu de la vie que la mort vienne
Prendre nos mesures. Cette visite
S'oublie et la vie continue. Mais le costume
Se coud à notre insu »*⁵⁴.

Cette grand-mère courageuse, tourmentée, vive et joyeuse est ma grand-mère maternelle, *jeddati Habiba*. Je suis profondément touché, bouleversé par son admirable odyssée, une traversée mystique des frontières, des signes et symboles. Je reste malheureux de ne pouvoir plus caresser son doux visage, son âme transfrontalière ni fleurir sa tombe oranaise. *Sorry grandma, I can't see that your grave is kept clean*. Elle repose dans mon cœur. Je garde l'humble beauté de son être en moi. Au-delà des frontières, au-delà de la vie et de la mort ; elle, grande dame et vénérable illettrée ; moi, petit exilé des lettres, réunis en une même minérale archive bleue, *« nous nous parlerons pour nous entendre lire... »*⁵⁵.

Grand-mère Ingénue, née à Oran, en mille neuf cent quinze
A fermé ses yeux pour l'éternité minérale bleue
Le quinzième jour du mois de janvier de l'année deux mille six à Oran.
Elle repose au cimetière Aïn Al-Beida, au sud-ouest de la ville d'Oran.
Aucun membre de la famille marocaine n'a pu assister à ses obsèques, à cause de la fermeture des frontières phtisiques.
Sa tombe d'iris et d'asphodèle reflète l'aimance d'un voyage fabuleux
Elle est veillée par les anges de la douleur et de l'absence-présence.
Repose en paix, *jeddati* ! Repose en paix ! Repose en paix !

⁵³ Birago Diop, *Leurres et lueurs*, Présence Africaine, Paris, 1960.

⁵⁴ Tomas Tranströmer, *Baltiques. Œuvres complètes 1954-2004*, op.cit., p. 48.

⁵⁵ Hélène Cixous, *Insister. À Jacques Derrida*, Éditions Galilée, 2006.
Jacques Derrida, *H.C. pour la vie, c'est-à-dire...*, Éditions Galilée, 2002.

POSTFACE

« L'ART D'ÊTRE GRAND-MÈRE : L'ODYSSÉE D'UNE MÈME CONTRE LA BARBARIE »

Alors que Victor Hugo a magnifié *l'Art d'être grand-père*, Hachemi Salhi a choisi de rendre hommage à sa grand-mère oranaise. Ce faisant, il s'inscrit dans une prestigieuse lignée. Si les figures du père et de la mère - psychanalyse oblige ! - ont cannibalisé la littérature, celle de la grand-mère n'en est pas pour autant absente. Nombreux sont en effet les auteurs et artistes, parmi les plus prestigieux, dont les œuvres, souvent bouleversantes, ont souligné la douceur, la tendresse, la bienveillance, la bonté mais aussi pour certains la culture (académique ou populaire) voire l'excentricité de ce phare, de ce refuge, de ce repère moral que restera à tout jamais la grand-mère à leurs yeux.

Courroie de transmission intergénérationnelle, la grand-mère est là pour nous rappeler à l'ordre si d'aventure, il nous prenait l'envie d'oublier non seulement qui nous sommes mais d'où nous venons.

La grand-mère qui part à la quête de sa fille ainée expulsée d'Oran avec ses sept enfants est un corps de douleur qui se découvre et une âme en révolte qui s'invente au cours d'un périlleux voyage clandestin. C'est un être de souffrance qui crie l'amour de ses proches déchirés par la fermeture des frontières. C'est une force mémorielle de vie et de résistance qui nous interpelle : nous, lecteurs forcément compatissants avec les victimes de l'ogre de barbarie mais eux aussi, les dirigeants militaires criminels manœuvrant dans le cabinet fantôme de l'horreur.

L'image de la grand-mère est symbolique du passage du temps et des générations qui sont affectées par le drame humanitaire de l'expulsion des Marocains d'Algérie en 1975. La tempête des sables a cinquante ans, dit Hachemi.

Dans la littérature française où la figure d'Odile Amédée, inspirée de la propre grand-mère de Marcel Proust, Nathé Weil, offre sans doute à '*La recherche du temps perdu*' ses pages les plus poignantes. Décrivant dans le Côté des Guermantes, la maladie et la mort de sa grand-mère, Proust y dépeint une femme d'une bonté absolue, d'une grande culture, détachée des vanités mondaines, et dont la perte brise le cœur du narrateur avant que les « intermittences du cœur » ne fassent resurgir son souvenir intact.

La grand-mère d'Hachemi Salhi est une âme analphabète qui s'exprime néanmoins dans un langage fascinant, poétique et vrai. Son petit-fils a pris soin d'affiner son sabir oranais à la banque québécoise du dépannage linguistique et à l'université libre des sciences humaines. Elle parle à son ombre et interroge le mal qui l'a frappé et a déchiré sa famille. Un mal biscornu et imprévisible qui entre dans la banalité d'un demi-siècle, faut-il le rappeler. Son odyssée clandestine devient secrètement mystique et éthique par la force des mots et des choses. Elle traverse le mal qui n'est pas seulement une privation des biens et une absence des proches mais une réalité vivante quasi banalisée, alimentée par une rhétorique de la haine incompréhensible. Le philosophe lillois Hervé Vautrelle révèle que : « *le mal représente un vol de temps, d'émotions et de mots, qui produit en se radicalisant une version appauvrie du monde* »⁵⁶.

C'est en ce sens que la grand-mère oranaise gardienne de la mémoire nous fait récit de son long chemin de traverse, de ses émotions qu'elle orne d'un verbe étonnant. Le miracle opère, le jeune auditoire écoute et semble ravi. Les sentiments et ressentiments du cœur se livrent à nous tous et, dans la bouche de l'aïeule, se métamorphosent en moments d'éthique et d'espérance, en amour vrai, en retrouvailles du cœur et en adieu apaisé.

Quant à Paul Eluard, son hommage à sa grand-mère est le plus beau qui soit puisqu'il a fait de son nom le sien. Le célèbre poète, né Eugène Grindel, a choisi en 1916 d'adopter le pseudonyme de Paul Éluard, empruntant le nom de famille de sa grand-mère maternelle, Félicie Éluard. Une manière définitive de faire vivre sa mémoire à travers l'ensemble de son œuvre poétique.

« *La mémoire installe le souvenir dans le sacré* », indique l'historien Pierre Nora. C'est sans doute le vœu secret d'Hachemi à l'égard du miraculeux voyage de sa vénérable grand-mère Habiba. Permettez-moi de rappeler que dans la tradition catholique, le terme vénérable est le deuxième titre attribué à une personne décédée dont l'Église a reconnu l'héroïcité des vertus.

La grand-mère oranaise vertueuse et courageuse n'appelle aucune sanctification, elle chemine, certes, dans le chemin de Dieu, comme elle le dit, mais vers les retrouvailles humaines du cœur et de la tendresse déchirée par l'histoire politique. Aucun obstacle ne lui fait peur, son regard est résolu d'autant plus qu'elle a la conscience ou le pressentiment de sa mort prochaine.

« *Elle s'en allait dans la grâce d'Allah, loin des tempêtes (de sable) pour se rapprocher de l'affection des siens expulsés d'Oran comme des chiens* », nous révèle l'auteur.

⁵⁶ Hervé Vautrelle, *Huit thèses sur le mal. Une enquête morale*, op. cit., p.13.

D'un poète à l'autre, voici Gérard de Nerval dont le poème-hommage à sa grand-mère, tirée de ses "*Odelettes*" est des plus éloquents :

*« Voici trois ans qu'est morte ma grand'mère,
La bonne femme, – et, quand on l'enterra,
Parents, amis, tout le monde pleura
D'une douleur bien vraie et bien amère.
[...]
Moi seul j'y songe, et la pleure souvent ;
Depuis trois ans, par le temps prenant force,
Ainsi qu'un nom gravé dans une écorce,
Son souvenir se creuse plus avant ! ».*

"*Oran-Oujda, un amour sans frontières*" est aussi le récit d'un chagrin intime. La grand-mère a traversé une grande solitude et son silence est intériorité. Le temps de l'absence malmène le temps du deuil qui ne s'accomplira qu'à son retour à Oran où elle rendra l'âme, rendue sans doute plus légère par les retrouvailles du cœur, par la vérité de l'amour familial. Le souvenir grave l'affect dans la mémoire. L'affection réunit des émotions intenses et des forces pures circulant entre les êtres et les choses, au-delà des mots et des frontières.

Plus près de nous, l'acteur Philippe Torreton a connu un grand succès avec la publication de son livre "*Mémé*" par le truchement duquel il évoque sa grand-mère maternelle normande, une femme simple, rude à la tâche, vivant dans une maison sans confort mais débordante d'amour. Une brave femme « *silencieuse de mots mais bavarde en preuves d'amour* », dit-il. C'est une ode universelle aux grands-mères comme le fait à sa manière toute méditerranéenne Hachemi Salhi. Avec cette similitude d'un incroyable voyage que la mémé normande, qui avait passé sa vie à la campagne, fit jusqu'à Paris, à plus de 80 ans, pour applaudir son petit-fils sur les planches de la Comédie-Française jouant *Le Barbier de Séville*. Le comédien défend l'utilisation du mot *mémé*, qu'il trouve magnifique et plein de tendresse, face à ceux plus bourgeois comme mamie, mamy ou grand-mère. Qu'importe, la figure de la grand-mère demeure liée à l'âge d'or de l'enfance, refuge de la nostalgie d'Oran ou de Triqueville, peur de l'oubli de ses lumières furieuses ou pluvieuses. Et dans les deux cas géographiques, la permanence du souvenir et de la mémoire fait vivre et donne la force de se battre contre la barbarie, l'obscurantisme et l'injustice qui révulsent grands et petits.

Avant lui, Franck Bouysse avait signé ‘*Entre Toutes*’, un livre hommage à la fois aux racines corréziennes de sa grand-mère et à l’ensemble des femmes du monde rural. Le romancier est revenu vivre dans sa région natale à quelques mesures de la ferme familiale. « *Nous sommes la multitude de noms gravés sur les pierres tombales, faits de la même matière que celles et ceux qui ont foulé la terre avant nous.* » Ainsi débute le roman de Bouysse pour marquer le poids et la répétition des destinées humaines, ici celles de deux générations de femmes rurales traversant les traumatismes de deux guerres mondiales. La grand-mère oranaise est une citadine qui est bouleversée par un drame historique de la fin du XXe siècle qui l’a crucifié, si j’ose dire, une grande *Mater Dolorosa* qui retient ou cache ses larmes. La résilience pudique des grands-mères est la même dans les deux régions éloignées du monde.

Et l’on se souvient de Fethiyé Çetin et de son ouvrage biographique ‘*Le Livre de ma grand-mère*’ où l’avocate de gauche, militante des droits de l’homme et des minorités en Turquie, et écrivaine révèle le secret de sa grand-mère turque, née chrétienne et arménienne contrainte de se « turciser » pour échapper au génocide des Arméniens. La grand-mère Seher se nommait en réalité Héranoûche Gadarian. Le livre a marqué une rupture dans la mémoire collective turque en brisant le tabou des "restes de l’épée", ces enfants chrétiens sauvés et islamisés de force lors des massacres de 1915. Fethiyé Çetin a coécrit ensuite avec l’anthropologue Ayşe Gül Altınay ‘*Les Petits-enfants : Témoignages*’ qui rassemble vingt-quatre récits de descendants venant de tous horizons : Kurdes, Turcs, Sunnites ou Alévites. Ces petits-enfants racontent le choc de la révélation tardive de leur origine, le poids du secret familial et la complexité de naviguer entre deux identités dans une société où le sujet reste profondément tabou.

Toutes choses égales par ailleurs, dans le récit mémoriel ‘*Oran-Oujda, un amour sans frontières*’, ce sont deux origines nationales qui se percutent ou plus exactement sont instrumentalisées par un système militaire pour semer la haine et justifier la sordide expulsion des Marocains d’Algérie en 1975. Alors que la communauté algéro-marocaine était une mixité bien établie et une proximité culturelle et religieuse soudée qui a combattu le colonialisme français jusqu’à l’indépendance de l’Algérie, le 5 juillet 1962. On devine ainsi la charge émotive, humanitaire et géopolitique du récit d’Hachemi Salhi. Forte d’un sentiment de double appartenance, la grand-mère oranaise est meurtrie et tiraillée entre deux racines, deux frontières. L’amour devient transfrontalier.

Dans l'onirique et musical ” *Retour à Balbec* ”, Renaud Meyer souligne le lien fusionnel qui l'unissait à sa grand-mère, elle aussi arménienne. Il explore les charges émotives du deuil et de la mémoire, à la suite de la mort de sa grand-mère qui l'a élevé. Fictionnel et porté par la musique de Debussy, le travail de la mémoire révèle les sédiments temporels d'une identité composite comme dans le cas de la grand-mère oranaise. L'odyssée de cette dernière repose sur des faits historiques réels et se trouve porté par le jazz lumineux de John Coltrane et la pétulante musique du raï. Celle-ci est partagée par les communautés des villes d'Oran et d'Oujda comme un amour sans frontières. Le raï est désormais inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Plus à l'est, l'écrivaine française Minh Tran Huy, en publiant ” *Ma grand-mère et le Pays de la poésie* ” a honoré sa défunte grand-mère vietnamienne surnommée Bà, paysanne exilée en France en 1976, ayant fui un pays meurtri par la guerre. Outre le souvenir de cette femme qui a façonné son enfance et lui a transmis ses premiers mots de vietnamien, Minh Tran Huy évoque la barrière de la langue qui, progressivement, enferme cette femme modeste dans le silence et la met à l'écart de sa propre famille qui a fait le choix de ne plus parler que le français. Les blancs de l'histoire familiale et de la mémoire douloureuse sont comblés par les merveilleux contes traditionnels du Vietnam, pays de la poésie. Les thèmes de la transmission intergénérationnelle du silence et de la parole, de l'expulsion et la déportation se retrouvent également dans le récit de la grand-mère d'Hachemi. Les traumatismes de l'expulsion, les déchirures de l'existence, les fêlures du souvenir, les cicatrices de la vie déconstruite sont adoucies par les poèmes, remèdes lyriques et mots rédempteurs d'une mémoire rendue moins cruelle.

Dans un récit plus intime et autobiographique ” *Les Précurseurs* ”, le romancier Loïc Merle rend un vibrant hommage à sa grand-mère maternelle Augusta qui a illuminé son parcours d'homme et d'écrivain, avec « *la transmission invisible des mots* ». Il explore les traces laissées en lui par une grand-mère qui n'avait aucune vocation pour les lettres mais qui était un socle de la famille. Il l'associe à la figure lettrée du dramaturge français Jean-Luc Lagarce dont l'œuvre théâtrale l'a marqué. Ce rapprochement devient, pour lui, *un miracle de la littérature*. Hachemi Salhi fait parler sa grand-mère et son ombre qui traduit son sabir oranais fait de malice, de philosophie et de poésie inouïes. Certaines réparties rendraient jaloux quelques auteurs médiatiques promus par la publicité comme une lessive qui laverait plus blanc mais n'offre même plus de cadeaux (littéraires) de consolation, au regard du prix vitaminé de leurs livres protéinés.

Dans “*Le pays des autres*”, premier volet de sa trilogie familiale, étendue sur trois générations, la lauréate du prix Goncourt 2016 Leïla Slimani s'est directement inspirée de ses grands-parents. Mathilde, sa grand-mère, une jeune Alsacienne tombe amoureuse d'Amine, un spahi marocain venu combattre en France. À la Libération, le couple mixte s'installe au Maroc. À travers le personnage de Mathilde, Leïla Slimani salue le courage d'une femme exilée, confrontée au déracinement et à l'altérité, au racisme des colons et à la méfiance locale d'une française jugée trop libre, au métissage culturel, à la pauvreté et à l'entrée dans la modernité d'un Maroc nouvellement indépendant. Elle dépeint la lutte des femmes pour la liberté dans une société traditionnelle, patriarcale, confiant même au passage : « *Je tiens mon féminisme de ma grand-mère* ».

C'est toujours dans les interactions conflictuelles qu'est exacerbée la question de la mixité et la double appartenance. Les autocrates militaires l'instrumentalisent pour en faire un motif d'ostracisme et d'exclusion. C'est ce qui arrive à la grand-mère oranaise assistant, mortifiée, à l'expulsion de sa fille mariée à un Marocain d'Algérie et qui a pourtant été résistant contre l'occupant français et compagnon des luttes pour l'indépendance algérienne.

La première de couverture du livre “*Oran-Oujda, un amour sans frontières*” est illustrée par Farah Es-Souiri, une talentueuse artiste peintre d'Oujda. Hachemi a toujours recherché et promu un libre dialogue entre le signe littéraire et le signe pictural ou photographique. Laissons la parole à la jeune artiste : « *Le titre "Waiting" ou "Attente" incarne visuellement et spirituellement une question unique que pose la scène du tableau : l'attente de quoi ? C'est l'attente de l'inconnu inéluctable. Une femme appuyée sur ses valises déjà préparées, les yeux emplis de la mélancolie d'une timide bougie, a la certitude d'une expulsion imminente et d'une tragédie qui se trame dans l'ombre. La symbolique de la bougie souligne la brièveté du temps d'attente et l'ironie du temps qui s'écoule dans une lente fatalité. La bougie demeure l'unique source de lumière et d'espérance vacillante* ».

Laissons à Jacques Prévert la conclusion de cette postface :

« *La vie n'a pas d'âge.
La vraie jeunesse ne s'use pas.
On a beau l'appeler souvenir,
On a beau dire qu'elle disparaît,
On a beau dire et vouloir dire que tout s'en va,
Tout ce qui est vrai reste là* ».

ANNEXES

ANNEXE 1

COPIE DE LA LETTRE MANUSCRITE À L'ABSENT MAROCAIN D'ORAN

ORAN Le 5 Decembre 1971

Ezès Cher fils
Cher frère.

Nous t'écrivons à un moment critique pour te faire part de nos craintes quant à l'éventualité d'une expulsion vers le Maroc comme beaucoup d'autres marocains.

En effet depuis une semaine déjà, des Marocains par centaines sont refoulés d'Algérie sous prétexte qu'ils étaient en situation irrégulière c'est à dire ne possédant ni passeport ni carte séjour valides alors que ces pièces leur sont confisquées lors de leur passage au commissariat central où sont établis les dossiers de refoulement.

Nous avons été à notre tour recensés. Ce qui signifie que nous ne tarderons pas à subir le même sort.

Ce qui est choquant c'est que cela se passe dans de conditions abominables. Les Marocains sont pratiquement enlevés de leur domicile en pleine nuit sans avoir le temps de prendre leurs affaires et biens. Une fois à la frontière ils sont soumis à une minutieuse fouille - dépouillement où on leur soustrait tout : argent, bijoux, objet de valeurs etc... C'est pourquoi, dans le but d'éviter ces sévices nous avons décidé de te confier des bijoux de Haman.

Ainsi tu trouveras dans le colis que nous t'avons envoyé une ~~box~~ bracelet - montre en or, des bagues et d'autres bijoux. Il y a aussi les montres de Keltoun et Jamina.

Nous avons usé de toutes les combines pour les dissimuler.

Beaucoup de Marocains ont employé ce moyen pour sauver leurs objets de valeur. Ils les expédient en France puis les récupèrent au Maroc.

Quand nous serons installés au Maroc, tu rentreras

en le ramenant avec toi.

A part ça toute la famille se porte bien et essaie de faire face aux événements actuels.

Alors Dans l'espoir de te revoir Bientôt
nous t'embrassons très fort.

BON COURAGE

ou BONNE CHANCE.

TES CHERS PARENTS
et FRÈRES

P.S: Tu attends que nous
soyons au MAROC pour nous réunir.

ANNEXE 2

COPIE DE LA CARTE POSTALE DE L'AMI ALGÉRIEN D'ORAN



وهران - نظرة عامة
ORAN - Vue générale

1.25

Cher Mohammed (Hachemi)

J'ai reçu votre lettre,
je me suis tellement
réjoui de cette nouvelle.
Sur ce, je vous fait connaître que le sujet
me coûte les 2500 francs. Aucune
remise entre nous. J'espère vous trouver
dans des circonstances favorables.
Bonne nuit de ma part à votre père

BENABDA
MAHI.

ANNEXE 3

COPIE DE LA PENSION AUX ASCENDANTS D'UN MARTYR /CHAHID MAROCAIN D'ORAN MORT POUR L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Retranscription en français et explication du document

Le document original est déjà rédigé en français. Cette version en facilite la lecture. Les mentions incertaines sont signalées ; elle ne constitue pas une traduction certifiée. L'original est reproduit en deuxième page.

1. En-tête et objet

République algérienne démocratique et populaire. Ministère des Affaires sociales ; ministère de l'Économie nationale. Invalides et victimes de la guerre (loi du 2 avril 1963). Notification d'une décision portant concession d'une pension ou allocation d'ascendants. Mention : « ART. 25 ». Numéro du dossier : 1.851. Inscription au Grand Livre de la Dette publique : 66. 2 92. 943 (espacement reproduit).

2. Personnes mentionnées

Personne décédée : nom indiqué « S.N.P. » ; prénom Mohamed ; né le 17 septembre 1931 à Oran ; décédé en 1957. La date précise du décès n'est pas indiquée dans la zone lisible. Ascendante bénéficiaire : « Mme Vve S.N.P. Amar Ben Seddik » ; « Née S.N.P. Nunut Bent Amar » (lecture du prénom « Nunut » incertaine) ; née en 1913 à Beni-Buifar, Maroc (lecture du lieu incertaine).

La rubrique de l'ascendant masculin est vide.

Adresse : mention partiellement effacée ; la fin se lit « 7, rue... Maison SAHIA, Les PLANTEURS - ORAN ». Le début ne peut pas être retranscrit avec certitude.

3. Décision et montant de la pension

Le ministère de la Santé publique, des Anciens Moudjahidines et des Affaires sociales, Direction des Pensions, certifie qu'une prestation est accordée à l'ascendante désignée. Plusieurs options du formulaire sont barrées ; leur état ne permet pas de distinguer partout pension et allocation avec certitude. Assignment : Trésorerie générale de l'Algérie.

Entrée en jouissance : lecture probable « 5 AVRIL 1963 ». Taux annuel indiqué : 900 DA.

Arrêté interministériel : « 27.10.66 », numéro lu « 2455 /AS » (à confirmer). Première échéance trimestrielle : « 15 MARS », sans année lisible.

Le formulaire prévoit la déduction des sommes déjà perçues depuis l'entrée en jouissance et l'annulation de la prestation antérieure. Référence figurant dans cette zone : « 09. 300. 25. 0000 24. ».

Signature : BOUAMAMA Y. Date à Alger : jour et année semblant être « 27. 10. 66 », mois incertain.

4. Termes expliqués

Chahid : signifie « martyr » ; ici, une personne reconnue comme morte pour la cause nationale algérienne. Ascendante : mère ou autre aïeule de la personne décédée ; le lien exact n'est pas précisé dans la partie lisible.

Vve : veuve. S.N.P. : sans nom patronymique. Ben/ et Bent/ : abréviations de filiation, généralement « fils de » et « fille de ».

Entrée en jouissance : date à partir de laquelle la prestation est due. DA : dinars algériens.

REMERCIEMENTS

Mes plus vifs remerciements vont, tout d'abord, à la jeune artiste peintre **Fatiha Es-Souiri** qui a mis aimablement et gracieusement à ma disposition une série de tableaux pour illustrer les premières pages de couverture de mes deux livres sur Oujda : le présent récit « *Oran-Oujda, un amour sans frontières* » et le prochain recueil « *Oujda, mon amour* ». Nous partageons le même souci humanitaire de donner visibilité artistique et littéraire à la tragédie humaine qui a frappé les Marocains d'Algérie en ce terrible hiver 1975 et déchiré leur existence pour plus d'un demi-siècle. Je remercie le professeur des droits de l'homme **Mohamed Saadi** de l'université Mohammed 1^{er} d'Oujda qui est à l'origine de cette amicale rencontre.

Je remercie l'écrivain **Selem Moqran**, expulsé d'Oran, professeur de français à Zaïo près de Nador, pour l'aimable facilitation à citer ici deux pages de son poignant livre « *Le Sang du mort* » qui est, me semble-t-il, le premier ouvrage publié sur le drame de l'expulsion collective des Marocains d'Algérie en 1975.

Je remercie mon éditeur **Patrick Bonney** qui me fait confiance pour l'inauguration de la collection « Monographies Mémoires » qui, j'espère, connaîtra un long chemin éditorial.

Je remercie **M. Adnane Benchakroun**, directeur (CEO) de l'ODJ Média - l'Opinion Des Jeunes - qui accueille gracieusement le livre sur la plateforme de publications numérique du groupe de presse Rissala de Rabat. Le présent livre est donc en accès libre et en téléchargement gratuit sur l'ODJ Média.

Je remercie **M. Abdelkrim Bennani**, président de l'Association Ribat Al-Fath pour le Développement Durable (Rabat) qui a accueilli *La Conférence des oiseaux expulsés*.

Je remercie **Driss El Yazami**, président du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) qui a aidé à la traduction du livre *Mantiq al-Tayr Al-Tarid* et accueilli l'histoire des Marocains expulsés d'Algérie et leurs autrices et auteurs.

Je remercie **Mme Amina Bouayach**, présidente du Centre national des droits de l'Homme (CNDH) qui œuvre à la promotion de l'Histoire et à la préservation de la mémoire dont fait partie le récit mémoriel des Marocains expulsés d'Algérie en 1975.

Je remercie **Maître Faouzia Lahriga**, avocate agréée près la Cour Suprême de Rabat, qui a accueilli, en tant que présidente du Rotary Club de Meknès (2024-2025), la première étape du Tour du Maroc du devoir de mémoire, le 15 février 2025 à Meknès.

Je remercie **Mme Abba Ababou**, directrice de la galerie Abba Ababou à Rabat qui accueille les autrices et les auteurs avec courtoisie, grâce et élégance pour la présentation et signature des ouvrages au *Rendez-vous du livre et de l'art*.

Je remercie **Mme Souad Balafrej**, directrice de la librairie Kalila Wa Dimna à Rabat qui ouvre avec générosité et sympathie ses portes, ses rayons de bibliothèque et de soleil aux écrivaines et écrivains du Maroc et d'ailleurs.

Mes infinis remerciements vont enfin aux **amies** et **amis** solidaires qui lisent, corrigent, critiquent, encouragent mes chemins de traverse littéraires, mémoriels, politiques, poétiques et tout simplement humanitaires.

DU MÊME AUTEUR

- *L'Arganier, un jour, le dira au saule pleureur* (Poèmes). Illustration de couverture, Ouafa Riad, L.M. Édition, Lille-Hellemmes, 2016
- *La Conférence des oiseaux expulsés* (Récit). Illustrations d'Aziza Filali, Babel Com, Rabat, 2016
- *Le P'tit Oranais Marocain. Tome 1 : Exode 1975* (Album pour la jeunesse). Dessins de Frédérique Gancel, L.M. Édition, Lille-Hellemmes, 2017
- *Mantiq al-Tayr al-Tarid*. Traduction en arabe de *la Conférence des oiseaux expulsés* (Récit). Illustrations d'Aziza Filali, Rabat, Babel Com, 2019
- *La Poésie est une grammaire douce*. Avec Patrick Bonney et les Poètes en herbe du collège Pascal de Roubaix (Essai poétique). Illustration de couverture, Christian Lamirand, Photographies de Sabine Playoust, Christine Duquenne, Martine et Serge Hedin, Les Éditions de la Mémoire, Tournai, 2023
- *La Mémoire défaite* (Poème documentaire). Illustration de couverture, Abdallah Dekkaka, Les Éditions de la Mémoire, Tournai, 2023 et 2025 (version revue et allégée)
- *Pièces poétiques sans provision* (Poèmes). Préface de Maram Al-Masri. Postface de Patrick Bonney. Illustration photographique de couverture, Camille Cheval, Les Éditions de la Mémoire, Tournai, 2026
- *Wahran-Wejda, H'oubboun Bila H'oudoud* (وهران-وجدة، حب بلا حدود). Traduction en arabe de *Oran-Oujda, un amour sans frontières* (Récit). Postface de Patrick Bonney. Illustration de couverture, Fatiha Es-Souiri, Les Éditions de la Mémoire, Tournai, 2026
- *Oujda, mon amour* (Road poem). Préface de Patrick Bonney. Illustration de couverture, Fatiha Es-Souiri, Les Éditions de la Mémoire, Tournai, janvier 2027, (à paraître)
- Avec Maram Al-Masri, *Gaza, terre immortelle d'humanité. Politique, poétique et art graphique*. Mot d'Agnès Spiquel. Postface d'Émilie Da Lage. Illustration de couverture, Rassane Fadili. Dessins de Mohammad Sabaaneh et Naji Al-Ali, Les Éditions de la Mémoire, Tournai, janvier 2027, (à paraître).

Cet ouvrage a été composé et achevé d'imprimer le vingt-six septembre deux mille vingt-six sur les presses des *Éditions de la Mémoire*, Tournai, Belgique.

Dépôt légal : septembre 2026

ISBN : 978-2-9557619-8-4

Collection « **Monographies Mémoires** »

© **Les Éditions de la Mémoire**, 2026

© Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© Illustration de couverture : Tableau « *Waiting* », Pastels à l'huile et acrylique, 50x60 cm, 2025 © Farah Es-Souiri, Oujda, Maroc.

© Photographie de la quatrième page de couverture : © Corinne Vanderhaegen, Lille, France, 2016.

HACHEMI SALHI

ORAN-OUJDA, UN AMOUR SANS FRONTIÈRES

L'espace-temps ordinaire disperse les affections et les amours, sépare les familles, les hommes, les femmes et les enfants. La violence de l'histoire politique ou religieuse les déchire. La douleur traverse les frontières barbelées, les champs arides de la séparation et la cruauté saisonnière d'un régime militaire autoproclamé. À dessein, la mémoire blessée des expulsés, des déportés et des exilés refuse la barbarie, l'obscurantisme et le destin écrit ou non. Le devoir de mémoire revendique une humanité autre. Les frontières des États pensent contenir le flux du sang, la fureur de l'amour empêché et la force du désespoir humain. « *Il n'est frontière qu'on n'outrepasse* » nous rappelle le poète Édouard Glissant.

Faut-il briser le cœur en deux morceaux ou aimer sans frontières ? Une grand-mère, sentant sa mort prochaine, brave tous les obstacles à l'amour. Elle défie les frontières surréelles des pays, religions, langues et imaginaires. Une géographie amoureuse irisée de mystique et de mystère se noue au cœur d'une géopolitique des sables et d'une tragédie humanitaire qui dure depuis plus d'un demi-siècle.

- *M'empêcher de voir les miens ? Sont-ils devenus fous ces chiens ?*

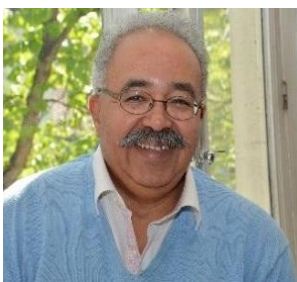
- *M'interdire d'aller de l'avant ? Brader ma tendresse à l'encan ?*

L'orante grand-mère quitte Oran, traverse clandestinement les frontières pour retrouver, à Oujda puis à Rabat, sa fille aînée expulsée avec ses sept enfants d'Oran en décembre 1975. Une part de sa chair déchirée qu'elle embrasse avec tendresse et un peu de mélancolie. Le sel de la vie est percuté parfois par les vagues de l'amer.

- *D'où sors-tu, Ô terrible grand-mère ? Où vas-tu avec ce livre de Heidegger ?*

Que n'as-tu à la main Saint Coran et chapelet de prière ? interrogent les douaniers ahuris.

- *Je viens des ombres spongieuses et des lierres ! Je sors de l'incendie des âmes sans minaudière ! Je reviens de l'enfer de ce jour et d'hier. Je chemine vers la présence de Dieu. Qui m'a grand ouvert les yeux !* répond la grand-mère avec malice et philosophie. Puis, le regard résolu, elle passa son chemin vers la liberté de l'âme, les retrouvailles du cœur et l'adieu apaisé.



Hachemi Salhi, né en 1952 à Oran (Algérie), est sociologue, statisticien et poète. Ancien membre du Conseil économique social et environnemental régional (CESER) du Nord-Pas de Calais, il a présidé la Fédération laïque des Conseils de parents d'élèves du Nord (FCPE). Il a présidé la délégation Nord-Picardie et le Conseil des régions des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS). Il préside 'Le devoir de mémoire 1975', une association française de soutien des Marocains expulsés d'Algérie en 1975. Sous le thème *Écrits de l'exode et de la mémoire (1975-2025)*, il a publié un récit *La Conférence des oiseaux expulsés* ; traduit en arabe sous le

titre *Mantiq al-Tayr al-Tarid* ; un album pour la jeunesse *Le P'tit Oranais Marocain. Tome 1 : Exode 1975* ; un poème documentaire *La Mémoire défaite*. Il prépare un road poem *Oujda, mon amour*, en édition bilingue français-arabe. Il a écrit trois recueils poétiques. Avec Patrick Bonney et les Poètes en herbe d'un collège des Hauts-de-France, il a publié un essai poétique pour la jeunesse, *La Poésie est une grammaire douce*. Avec Maram Al-Masri, il a écrit *Gaza, terre immortelle d'humanité. Politique, poétique et art graphique*, janvier 2027 (à paraître).

Les Éditions de la Mémoire

ISBN : 978-2-9557619-8-4

10 euros TTC France

70 dirhams TTC Maroc

1070 dinars TTC Algérie